



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



OIM
ONU MIGRATION



UNHCR
L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés



Nations Unies
Consolidation de la paix
Réaliser une paix durable

RAPPORT D'EVALUATION



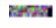
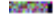

Projet «Consolidation de la paix à travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations de la région du Lac Tchad »

Réalisé par :

Le Centre de Recherche en Anthropologie et Sciences Humaines
(CRASH)

EQUIPE DE REALISATION

Experts

-  Dr REMADJI Hoinathy, Chercheur anthropologue et formateur au CRASH
-  Dr STARO Francesco, Chercheur anthropologue/Consultant international
-  KOULADOUM Peurngar Pascal, Expert en suivi-évaluation et Genre au CRASH
-  Allah-Kaiüs NENECK, Chercheur anthropologue au CRASH
-  DJEKORNOM DOGOIN Josué, Expert en statistique

Agents enquêteurs

- MAN'KE Issa Serge, superviseur
- ALI Hamit Adam, superviseur
- TANOUDJINGAR Julien, enquêteur
- ZEPALBO Bobe, enquêteur
- KARA Hissein, enquêteur
- Hossain TORTA KAMTAINE, enquêteur
- Mariam ADAM, enquêtrice
- MAHAMAT Gombo Adam, enquêteur
- MAHAMAT Boukar, enquêteur
- Aïssatou DIMOUYA, enquêtrice

Interprètes locaux




-  DJIBRILLOU Mamadou Ali, traducteur
-  ADAM Moussa Mahamat, traducteur,
-  BRAHIM Haroun Boukar, traducteur

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES	3
ABREVIATIONS	4
REMERCIEMENTS	5
RESUME EXECUTIF	6
INTRODUCTION	7
I.CADRE ET OBJECTIF DE L'EVALUATION	1
I.1. CADRE DE L'EVALUATION	1
I.2. OBJECTIF DE L'EVALUATION	1
II.DEROULEMENT ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	3
II.1. DEROULEMENT	3
II.1.1. REUNION DE CADRAGE ET FINALISATION ADMINISTRATIVE	3
II.1.2. RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET FINALISATION DE L'INGENIERIE DE L'EVALUATION	3
II.1.3. COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN	3
II.1.4. TRAITEMENT, ANALYSE DES DONNEES ET RAPPORTAGE	3
II.2. METHODES APPLIQUEES	4
II.2.1. APPROCHE PARTICIPATIVE	4
II.2.2. REVUE DOCUMENTAIRE	4
II.2.3. METHODE QUALITATIVE	5
II.2.4. METHODE QUANTITATIVE	5
II.3. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DE L'EVALUATION	6
II.3.1. DIFFICULTES	6
II.3.2. PORTEES ET LIMITES DE L'EVALUATION	7
II.4. CARACTERISTIQUE DES ZONES D'ETUDE ET DES INTERLOCUTEURS	7
III.RESULTATS ET IMPACTS DU PROJET	9
III.1. PERTINENCE ET COHERENCE DU PROJET	9
III.1.1. THEORIE DU CHANGEMENT	9
III.1.1.1. LES DYNAMIQUES CONFLICTUELLES	10
III.1.2. ANALYSE DU CONTEXTE DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	11
III.2. COHERENCE	12
III.2. EFFICACITE : NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS ET DE REALISATION DES ACTIVITES	12
III.3. EFFICIENCE : ORGANISATION ET MANAGEMENT	19
III.3.1. DES INSUFFISANCES OBSERVEES DANS L'ORGANISATION ET LE MANAGEMENT	20
III.3.2. SYNERGIE D'ACTION ENTRE LES TROIS AGENCES ET L'ÉTAT	20
III.4. IMPACTS : JALON DES CHANGEMENTS INDUITS	21
III.5. DURABILITE	23
V.CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	28
ANNEXES	2
ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES ACTEURS RENCONTRES	2

Liste des tableaux

Tableau 1 : Echantillon.....	6
Tableau 2: les conflits les plus récurrents dans votre localité	10
Tableau 3: cohérence des actions du projet.....	12
Tableau 4: fréquence des conflits.....	14
Tableau 5 : Stratégie utilisée par les comités d'analyse et d'évaluation pour prévenir les conflits	15
Tableau 6 : Conflits réglés les comités d'analyse et d'évaluation des conflits entre les communautés	15
Tableau 7 : Estimation du revenu moyen avant le projet.....	17

Liste des figures

Figure 1 : méthodes.....	4
Figure 2: carte géolocalisation des zones d'enquête.....	8

Listes des graphiques

Graphique 1 : Facteurs de conflit liés à la gestion des ressources naturelles.....	11
Graphique 2 : Taux d'assurance des besoins élémentaires	17
Graphique 3 : soutien du projet par des institutions locales	24
Graphique 4: appréciation des changements induits par les enquêtés	25

Abréviations

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
AVEC :	Associations Villageoises d'Épargne et de Crédits
COVID-19 :	Sars-COV-2 ou Corona Virus 2019
CRT :	Croix Rouge du Tchad
FAO :	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
IHDL :	Initiative Humanitaire pour le Développement Local
OCHA :	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OHDEL :	Organisation Humanitaire pour le Développement Local
OIM :	Organisation Internationale pour les Migrations
PDI :	Personnes Déplacées Internes
UN Peacebuilding Fund :	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix
UNHCR :	Agence des Nations Unies pour les Réfugiés

Remerciements

Pour réaliser l'évaluation du projet PBF, les équipes du CRASH ont bénéficié d'une collaboration et d'un accueil chaleureux de tous les acteurs impliqués dans le projet pour conduire des entretiens fructueux aussi bien à N'Djaména que dans les localités de Kaya et de Mamdi visitées.

Il s'agit des responsables du projet au niveau de l'OIM, du HCR et de la FAO, du secrétariat PBF, et de l'ensemble des parties prenantes à savoir les communautés bénéficiaires, les ONG locales les autorités administratives et traditionnelles.

L'appui de chacun de ces acteurs a été précieux dans la réalisation de la présente évaluation.

Résumé exécutif

La province du Lac au Tchad, frontalière avec le Cameroun, le Nigeria et le Niger, subit les contrecoups de la crise sécuritaire liée à Boko Haram dans la sous-région depuis plus d'une décennie. Cette crise a induit des conséquences humanitaires, migratoires, socioéconomiques désastreuses. En effet, dans un contexte déjà marqué par les chocs climatiques, les mouvements massifs de populations, ont largement affecté la cohabitation pacifique, les moyens de subsistance et la gestion des ressources naturelles de base.

C'est dans un tel contexte que le consortium OIM-UNHCR-FAO en collaboration avec le gouvernement Tchadien a développé et implémenté le projet « **Consolidation de la paix à travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations de la région du Lac Tchad** » pour renforcer la cohésion pacifique entre les populations autochtones, les réfugiés, les personnes déplacées internes (PDI) et les retournés, de façon communautaire et intercommunautaire dans la Cuvette sud de Bol et la Berge nord de Baga-Sola. Pour évaluer ce projet, le consortium a recouru aux services du CRASH. Pour conduire cette évaluation, le CRASH a déployé une approche participative en combinant deux méthodes à savoir : la méthode qualitative et la méthode quantitative, une étude documentaire et une collecte des données empiriques sur le terrain.

Il ressort comme résultats qu'appuyer les population dans la prévention et la gestion pacifique des conflits, renforcer leur moyens de subsistance et travailler à l'adoption d'une approche plus durable des ressources naturelles se trouve être une action tout à fait nécessaire. Sur le terrain, le projet a permis la mise en place de changements palpables malgré les contraintes imposées par la situation de crise, les restrictions liées à la pandémie du COVID-19.

La combinaison entre les activités de promotion de la paix (résultat 1) et le renforcement des moyens d'existence alternatifs et durables (résultat 2) s'est révélé une stratégie adéquate pour favoriser une dynamique de cohabitation pacifique entre les communautés ciblées par le projet. Le projet a permis la mise en place de conseils locaux communautaires et des conseils intercommunautaires pour la gestion de conflit. D'autres activités de formation aux méthodes de médiation et à l'utilisation des langages non-violents ont été proposées, ainsi que des campagnes de sensibilisation des jeunes et des femmes dans la promotion de la paix et des pratiques non-violentes. L'évaluation témoigne d'une dynamique d'intégration et stabilisation de la paix grâce à de relations apaisées au niveau intercommunautaire qui sont souvent associées au développement des réseaux économiques et des échanges commerciaux.

A ce propos, des indicateurs importants sur la théorie du changement ont permis d'apprécier la qualité des résultats obtenus concernant l'engagement des femmes dans les activités mises en place par le projet PBF, et notamment dans les actions visant à renforcer les initiatives productives et le soutien aux groupements d'épargne au niveau communautaire. Ainsi, la majorité des femmes et jeunes bénéficiaires (91,30%) reconnaît que leur condition s'est améliorée grâce aux actions du projet. Il est significatif qu'elles soient de plus en plus impliquées dans des secteurs d'activités qui sont normalement "réservés" aux hommes. Par ailleurs, 51, 88% des conflits liés à l'accès à la terre, 60,25% des conflits relatifs à la gestion des points d'eau et 16, 53% des conflits fonciers ont été réglés pacifiquement par les bénéficiaires. Bien que n'ayant pas une base de données comparative fournie par le projet, ces chiffres expliquent la pertinence et l'efficacité des activités. En outre, les appuis aux moyens de subsistance ont permis à 82,6% des bénéficiaires dont 74,90% d'assurer leurs besoins alimentaires, 59% de couvrir les besoins sanitaires, 43,31% et 39,12% de garantir les besoins éducatif. Par conséquent, ces chiffres permettent d'affirmer que le renforcement des capacités de résilience a contribué fortement à stabilisation des conflits et à faciliter le rapprochement entre différentes communautés vers la cohésion sociale. Ce qui induit un changement notable des relations sociales au sein des communautés bénéficiaires.

Malgré ces résultats encourageants, des formes de marginalisation et de compétition persistent entre populations hôtes en nouveaux arrivants dans les sites d'intervention du projet PBF. Souvent cela concerne l'organisation de l'accès aux ressources naturelles et se traduit dans la vie quotidienne des populations rencontrées par un manque de prise de parole dans l'espace public et par le refus de l'accès aux puits.

En termes de durabilité, le projet PBF a impulsé une certaine dynamique au sein des bénéficiaires pour la pérennité des activités. Déjà au niveau de l'implication et la participation des autorités locales, le projet les a associées dès le départ. Ce qui a permis une forte participation des bénéficiaires encouragés par les autorités locales. Certaines activités financées par le projet PBF sont en voie d'être pérennisées et rendues durables par les bénéficiaires. Les caisses communautaires mises en place par les groupements des commerçants en sont une parfaite illustration. De même, la formation des réparateurs de forages et leur disponibilité constitue une action durable à mettre à l'actif du projet. Toutefois, certains manquements sont relevés par les bénéficiaires eux-mêmes. Et ces manquements constatés ne permettront peut-être pas à rendre durables et pérennes certaines actions du projet comme le transfert de cash.

Afin de pérenniser les résultats obtenus sur le long terme, l'évaluation propose des éléments permettant de réexaminer les politiques d'intervention dans la région du lac, notamment en matière de critères de sélection des bénéficiaires et de priorisation des activités mise en place

Introduction

Pays connu pour plusieurs décennies d'instabilité interne, le Tchad se retrouve aux confluent de crises sécuritaires dans les pays limitrophes dont la crise libyenne et centrafricaine. Sur sa frontière ouest, commune avec le Cameroun, le Niger et le Nigeria, le Tchad partage une crise liée au terrorisme transnational matérialisé par les exactions du groupe armé Boko Haram. Les attaques terroristes qui perdurent depuis plus d'une décennie ont exacerbé la situation humanitaire et sécuritaire dans les cinq pays de la Commission du Bassin du Lac Tchad.

Au Tchad, la province du Lac est la plus touchée et confrontée à de nombreux défis à savoir : les mouvements massifs de population, affectant en particulier la cohabitation pacifique, les moyens de subsistance et les conflits d'occupation dans certaines localités.

Les exactions des terroristes sont depuis 2015 à l'origine d'une crise ayant entraînée d'importants mouvements internes et externes de population ; notamment le départ de 76 à 99% des habitants des îles vers la terre ferme du sud de la province, l'arrivée des réfugiés du Nigeria et du Niger à l'ouest ainsi que les déplacés internes et des retournés.

Ce rapide accroissement démographique a eu des impacts importants sur la gestion des ressources naturelles qui sont par conséquent sources de conflits et tensions entre les différentes communautés désormais présentes dans la zone. A cela, s'ajoutent les inondations de fin 2019, dans certains villages, obligeant les habitants à s'installer

dans les villages sur la terre ferme. L'antagonisme à l'encontre de certains individus présumés membres ou associés à Boko Haram contribue à l'effritement des liens sociaux et de la cohésion dans cette zone de rencontre entre différentes communautés.

C'est dans ce contexte que le consortium composé de l'OIM, l'UNHCR et du FAO en collaboration avec le gouvernement Tchadien ont développé et mis en œuvre le projet « **Consolidation de la paix à travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations de la région du Lac Tchad** » sous le financement de PBF. Ce projet a pour but d'apporter un changement de paradigme à travers la mobilisation économique et sociale pour la coexistence pacifique entre les populations autochtones, les réfugiés, les personnes déplacées internes (PDI) et les retournés.

La réalisation de la présente évaluation finale est une opportunité afin d'apprécier qualitativement et quantitativement des résultats achevés dans le cadre de ce projet. Elle a aussi permis d'analyser la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité.

Le présent rapport permet de concrétiser un processus qui a commencé dès la signature du contrat de prestation. Il revient brièvement sur le cadre général de l'évaluation, ainsi que les méthodes d'évaluation appliquées, les principaux résultats obtenus, les conclusions et les recommandations.

I. Cadre et objectif de l'évaluation

I.1. Cadre de l'évaluation

L'évaluation finale intervient dans le cadre du processus normal de la vie des projets. Elle répond à l'exigence de la planification opérationnelle qui a été faite avant la mise en œuvre dudit projet par les membres du consortium. Elle est aussi inscrite dans un cadre pédagogique et d'apprentissage pour permettre aux responsables du projet de faire un rétrospectif sur les différentes démarches et stratégies entreprises ayant permis la mise en œuvre des actions du projet en faveur de la consolidation de la paix et au renforcement des capacités résilientes des bénéficiaires. L'évaluation se circonscrit également dans un cadre de capitalisation des expériences afin de mieux gérer les interventions similaires dans le futur et se rendre à l'évidence du niveau de changement réel induit par les actions du projet.

L'évaluation a examiné les activités menées par les trois agences sur toutes les zones d'intervention du 4 Décembre 2018 au 30 Décembre 2020. L'approche évaluative prend en compte la totalité des résultats observables, depuis le lancement du projet. S'appuyant sur le cadre de résultats du projet, elle pourra se baser sur les entretiens avec les bénéficiaires pour se rassurer de l'impact positif, les rapports des activités et autres moyens d'évaluation.

I.2. Objectif de l'évaluation

L'évaluation vise deux grands objectifs. D'un part, il s'agit :

Elle a vocation d'informer une audience interne – responsables du projet des Agences partenaires, équipe OIM-HCR-FAO de bureau pays, unités spécialisées des bureaux régionaux et global – afin que les leçons apprises et les bonnes pratiques reconnues soient internalisées et permettent d'améliorer le développement et la mise en œuvre des projets futurs en formulant des recommandations concrètes et spécifiques pour guider les futures interventions

D'autre part :

Elle offre au bailleur de fonds une analyse globale de l'impact du projet au terme de sa mise en œuvre, ce qui pourra aider le bailleur pour mieux cerner le contexte et de financer ces types des projets dans des contextes similaires. Elle permettra aussi de :

- Déterminer dans quelle mesure la théorie du changement du projet reste valide ;
- Apprécier les contributions du projet aux aspects de la réduction des violences entre communautés affectées ;
- Analyser les atouts et les contraintes ayant jalonné la mise en œuvre du projet ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons à tirer (y compris de l'approche conjoints) ;
- Apprécier les résultats et les effets atteints par le projet, en se référant au cadre de résultats du projet ;
- Apprécier l'efficacité de l'approche méthodologique utilisée par le projet (activités et méthodes) par rapport aux résultats attendus.

Encadré : le projet en bref

« Consolidation de la paix à travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations de la région du Lac Tchad »

Résultats et produits	<p>R1 : assurer la prévention, la gestion pacifique et la réduction des conflits communautaires et intercommunautaires dans les 10 communautés cibles grâce à l'engagement de 1000 à 1500 jeunes, hommes et femmes y compris les autochtones, les réfugiés, les PDI et les retournés par communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produit 1.1 : la création de comité pour analyser les conflits et pour évaluer la capacité de gestion pour ces conflits incluant différentes communautés (populations hôtes, réfugiés, personnes déplacées internes, PDI retournés et retournés) ainsi qu'avec les autorités locales ; • Produit 1.2 : le développement des mécanismes et des plans d'action avec les communautés pour prévenir et résoudre les conflits d'une manière juste et équitable ; • Produit 1.3 : Processus de dialogue de paix, de mobilisation sociale et de renforcement de capacité dans 10 communautés cibles. • Produit 1.4 : création et formation en méthode de la médiation et l'utilisation d'un langage non-violent de 20 conseils communautaires incluant des membres des populations hôtes, des réfugiés et personnes déplacées internes, des PDI retournés et retournés ainsi que les autorités locales et les représentants des ministères • Produit 1.5 : Création et formation de A conseil intercommunautaire (y compris les populations hôtes, réfugiés, personnes déplacées internes, PDI retournés et retournés) <p>R2 : Développer les moyens d'existence alternatifs durables pour adapter les 10 communautés cibles y compris les autochtones, les réfugiés et les PDI retournés et des retournés au changement environnemental promouvant la cohésion sociale et la pérennisation de la paix.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produit 2.1 : Accroître les capacités des communautés à développer des moyens d'existence durables tout en réduisant les risques de conflits inter et intracommunautaire à travers la formation communautaire sur la promotion des initiatives des productives liées à la pêche, l'élevage et l'agriculture, et l'appui technique et financier.
Durée	4 décembre 2018 - 30 décembre 2020
budget de	\$ 2, 488 905, 87
Financement	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix (UN peacebuilding)
Mise en œuvre	Consortium OIM/FAO/UNHCR
Zone de couverture	Province du Lac <ul style="list-style-type: none"> • Cuvette sud de Bol : Koulfoua I et II, Fitine, Yakhoua, Kaya, Bol-Nguini et Foulatari • Berge nord de Baga-Sola : Dar Es Salam village, Dar Es Salam Camp, Dar AlNayim, Bibi Barrage, Bibi Dar Amné, Ngouboua et Tchoukoutalia
Public cible	Communautés rurale des zones visées : <ul style="list-style-type: none"> • Communautés hôtes • Réfugiés, • Retournés, • IDPs

II. Déroulement et méthodologie de l'évaluation

II.1. Déroulement

L'évaluation s'est déroulée dans la période du 21 Octobre 2020 au 20 Janvier 2021. Le CRASH a déployé une équipe constituée des chercheurs internes et des enquêteurs/évaluateurs externes ayant des profils diversifiés. Une coordination technique et pratique mise en place par le CRASH a permis d'organiser deux équipes constituées de cinq (5) personnes et déployées dans les différentes zones (Bol et Baga Sola) du projet pour la collecte des informations. Chaque équipe est conduite par un superviseur qui s'est chargé du bon déroulement de l'enquête et a veillé à la qualité des données recueillies. A cause de la pandémie du COVID-19 et des restrictions du budget alloué à l'évaluation finale du projet, le consultant international n'a pas pu se rendre au Tchad pour participer aux activités de terrain. La COVID-19 n'a pas eu d'autres impacts sur le déroulement de l'évaluation. L'ensemble des activités a été encadré par les deux experts (Principal & International).

Le déroulement de l'évaluation est ainsi passé par les étapes suivantes :

II.1.1. Réunion de cadrage et finalisation administrative

Le processus de l'évaluation a débuté le 21 Octobre 2020 par un entretien de cadrage entre le chef de file (OIM) du consortium et les consultants du CRASH. Cet entretien a permis à l'OIM et au Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Humaines (CRASH) de clarifier les approches méthodologiques ainsi que les compétences techniques à mobiliser.

II.1.2. Recherche documentaire et finalisation de l'ingénierie de l'évaluation

Après cette étape, s'en est suivie la phase préparatoire de la mission qui a commencé du 05 Novembre au 03 Décembre 2020. Cette étape a été sanctionnée par à la revue documentaire, à la conception des outils de collecte de données, au paramétrage du questionnaire sur l'application KoboCollect, à l'élaboration du rapport de démarrage et à la formation des évaluateurs.

II.1.3. Collecte des données sur le terrain

La phase de collecte des données sur le terrain a démarré du 04 au 12 Décembre 2020 et a permis de déployer les différentes équipes auprès des acteurs préalablement identifiés pour le recueil des informations. La collecte des données a été facilitée au CRASH grâce à l'appui technique et pratique des membres du consortium (OIM/FAO/HCR).

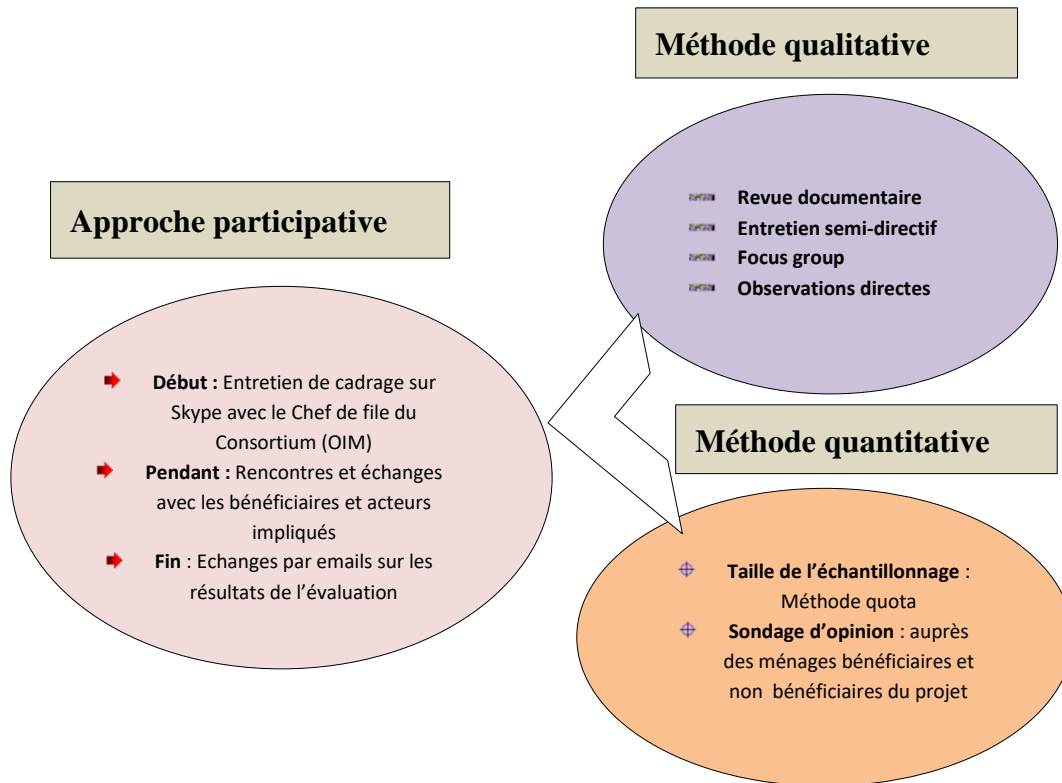
II.1.4. Traitement, analyse des données et rapportage

Au retour du terrain le 12 Décembre 2020, l'équipe du CRASH a consacré un mois au traitement et à l'analyse des données, aussi bien quantitative que qualitative. Le traitement et l'analyse des données ont été faits grâce aux rapports de terrain, aux transcriptions des entretiens individuels/focus group et à l'extraction des graphiques/tableaux statistiques. Ceci a permis à la rédaction du présent rapport d'évaluation.

II.2. Méthodes appliquées

L'évaluation a été réalisée sur la base d'une approche participative en combinant deux méthodes à savoir : la méthode qualitative et la méthode quantitative.

Figure 1 : méthodes



II.2.1. Approche participative

Le processus participatif de l'évaluation a engagé l'implication des différents acteurs dans les différentes étapes de sa réalisation. La participation à l'évaluation a été faite en Début, Pendant et à la Fin de la mission. Au début, elle a permis d'organiser l'entretien de cadrage sur Skype avec les équipes techniques de gestion du projet (OIM, FAO, HCR), ceci pour avoir une vision commune de la manière où l'évaluation sera conduite. Cette étape a facilité aussi le partage d'information et de documents nécessaires à l'évaluation. Pendant la mission, il y a eu des rencontres et échanges avec les bénéficiaires, les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités. Ces échanges se sont déroulés sous formes des focus groups et entretiens, notamment avec les différents responsables (chefs de projet, animateurs, responsables de suivi-évaluation, autorités locales, réfugiés, retournés, déplacés, population hôte, etc.). A la fin de mission, les résultats de l'évaluation ont fait l'objet des échanges par les e-mails entre différents acteurs impliqués dans le processus pour croiser les regards critiques sur les résultats obtenus et améliorer les données collectées.

II.2.2. Revue documentaire

Elle a consisté à recenser et exploiter l'ensemble de la documentation ayant de trait avec l'évaluation. Ces documents sont entre autres le Prodoc, des différents rapports d'activités et financiers (des trois agences OIM, HCR, FAO), du rapport final du projet (OIM, FAO, HCR), du budget et toutes les études antérieurs menées dans le cadre de ce projet. Cette revue a permis de confronter les résultats obtenus, consignés dans les rapports et celles qui seront collectées et analysées par la présente évaluation, dans une perspective de comparaison pour dégager les possibles écarts.

II.2.3. Méthode qualitative

La méthode qualitative vise à apporter des évidences et des analyses pour comprendre les impacts du projet et dans quelle mesure et comment les stratégies, approches et activités mises en œuvre y ont contribué. L'approche qualitative de l'évaluation a apporté des réponses sur l'impact attendu ou inattendu, positif ou négatif du projet avec une focalisation sur les objectifs spécifiques du projet ainsi que sur les deux résultats du projet.

L'approche qualitative a utilisé les outils de collecte de données suivants :

a. Entretiens individuels semi-directifs

Les entretiens ont aidé de recueillir des informations de première main, pour rendre compte du « point de vue » des bénéficiaires (directs et indirects) et les autres acteurs sur les actions, résultats, stratégies, difficultés, etc. du projet. Cet outil a été efficace dans la compréhension et la relève du niveau d'atteinte des résultats en se basant sur les questions contenues dans les critères d'évaluation à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet.

Avec l'accord des enquêtés, les conversations ont été enregistrées grâce à un dictaphone et ont servi à la transcription de ces données. Les principaux acteurs visés par les entretiens individuels semi-structurés sont :

- Les points focaux (OIM, HCR, FAO) de suivi et évaluation et les chargés de projet
- Secrétariat PBF au Tchad, chargé de suivi-évaluation
- Les bénéficiaires du projet (réfugiés, retournés, déplacés, population hôtes)
- Les autorités provinciales (gouverneur, préfet, sous-préfet, maire)
- Les autorités traditionnelles (chef de canton, de village)
- Les représentants des dix (10) communautés
- Les autorités religieuses
- Etc.

b. Focus group

Ce sont des entretiens collectifs qui regroupent entre six à dix personnes ayant un même statut socioprofessionnel pour discuter des thématiques liées à l'évaluation. Concrètement, les débats ont concerné les multiplicateurs communautaires, les associations des jeunes et femmes, les conseils communautaires. L'objectif recherché est de comprendre le point de vue général, diversifié et contradictoire des différents groupes cibles afin d'enrichir les résultats de l'évaluation.

c. Observation directe

L'observation directe a permis de voir in situ les activités réalisées auprès des bénéficiaires, partenaires de mises en œuvre, acteurs locaux, les hommes et les femmes avec lesquels OIM/HCR/FAO ont travaillé dans ce projet. Cet outil a facilité une analyse comparative dans l'analyse des données entre les rapports d'activités partagés par les trois agences et les constats faits sur le terrain.

II.2.4. Méthode quantitative

L'approche quantitative s'intéresse par définition au quantifiable, ceci viendra compléter les indicateurs qualitatifs. Elle consistera à réaliser un sondage d'opinion auprès des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires (dits groupes de comparaison) afin de mesurer le niveau d'atteinte des indicateurs chiffrés à la fin du projet. Une telle complémentarité méthodique a toute son importance pour renseigner tous les indicateurs (qualitatif & quantitatif) figurant dans le cadre logique.

a. Sondage d'opinion auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet

Le sondage d'opinion a permis de porter une attention particulière sur certains indicateurs en rapport avec les critères de l'évaluation que sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact, la durabilité et le genre. Ceci a été important dans les analyses quantitatives en comparant les indicateurs départ (figurant dans le cadre logique et les rapports d'activités) et ceux obtenus suite à cette mission d'évaluation.

b. Plan d'échantillonnage

L'évaluation a été faite sur une méthode d'échantillonnage basée sur le quota. Cette méthode aidera à reproduire le plus fidèlement la population étudiée selon la composition démographique, les profils de revenus, etc. Ce sondage d'opinion va se faire à travers un questionnaire qui sera élaboré spécifiquement en fonction des bénéficiaires.

c. Taille de l'échantillon

N'ayant pas une base de sondage chez les populations cibles dans la zone du projet, la méthode d'échantillonnage basée sur le quota. Ainsi, le tableau ci-dessous montre la répartition du nombre des ménages/individu à atteindre dans chaque localité :

Tableau 1 : Echantillon

Province du Lac	Département Mamdi (Bol)	Taille d'échantillonnage	Département Kaya (Baga Sola)	Taille échantillon
	Bol	54	Dar Es Salam Village	40
	Koulfoua 1, 2	8	Dar Es Salam Camp	31
	Fitine	4	Dar Lakher	34
	Bol Nguini	142	Dar Al-Nayim	38
	Foulatari	53	Bibi Barrage	38
	Bol	54	Bibi Dar Amné	36
			Dar Es Salam Village	40
	Total par département	261		217
	Total général	478		

Source : notre enquête 2020

Dans la pratique, les enquêteurs choisissent aléatoirement un point de départ et une direction de déplacement au sein d'une grappe tirée au sein de laquelle un quota de sous-échantillon est fixé, réalisant de ce fait chaque interview dans un ménage donné en respectant le pas de sondage indiqué par le superviseur. De proche en proche, les ménages tirés sont couverts sur la base du pas de sondage (pas de trois (03)) et de façon répétée les interviews sont conduites au sein des ménages tirés.

II.3. Difficultés rencontrées et limites de l'évaluation

II.3.1. Difficultés

L'évaluation s'est heurtée à quelques difficultés d'ordre technique, sécuritaire, linguistique et pratique.

Sur le plan technique, les enquêteurs ont relevé le fait que le guide d'entretien s'avère très long et a entraîné parfois une certaine lassitude chez les enquêtés. Il a été aussi constaté la répétition de certaines questions à poser dans le guide et le questionnaire.

Sur le plan sécuritaire, certaines zones du projet à l'exemple des villages de Fitiné, Koulfoua, etc. restent inaccessibles à causes de la présence des éléments de Boko-Haram et des mesures de restriction gouvernementale.

Sur le plan linguistique, les zones d'enquêtes sont constituées des communautés Boudouma, Kanembou et des Réfugiés venant du Niger, Nigeria qui ne s'expriment généralement en Boudouma ou l'anglais. Ce qui a obligé le CRASH à faire recours aux interprètes locaux qui eux-mêmes ont un niveau d'instruction très bas. Ce qui peut montrer une certaine limite dans les informations traduites par les interprètes.

Enfin, sur le plan pratique malgré le travail préparatoire de la mission fait par les membres du consortium, l'évaluation s'est butée à une mal compréhension de l'objet de la mission. Il a fallu un effort constant d'explication de la part des enquêteurs pour faire adhérer au jeu d'entretien.

II.3.2. Portées et Limites de l'évaluation

L'évaluation a une portée multidimensionnelle en faisant appel à des postures socio-anthropologique et statistique dans un contexte d'analyse communautaire. Les résultats obtenus ont permis de renseigner quantitativement et qualitativement les cinq critères de l'évaluation. En termes de limites, l'évaluation à une portée communautaire avec un groupe cible ayant un niveau d'instruction très bas. D'une manière générale, nos observations et nos suggestions sont limitées dans la mesure que permet une synthèse des données et des informations disponibles. A priori, cela peut influencer les réponses des enquêtés par conséquent impacter sur les résultats globaux de cette évaluation. Toutefois, l'orientation vers les cinq (5) critères d'évaluation n'a pas été perdue dans nos analyses. Toutes les recommandations et suggestions formulées doivent être longuement débattues avec l'équipe du consortium et les parties prenantes de sa gouvernance pour la recherche d'un consensus.

II.4. Caractéristique des zones d'étude et des interlocuteurs

Les zones d'intervention incluent la cuvette sud de Bol dont les communautés cibles sont Koulfoua I et II, Fitine, Yakhoua, Kaya, Bol-Nguini et Foulatari et la berge nord de Baga-Sola dont les communautés cibles sont Dar Es Salam village, Dar Es Salam Camp, Dar Al-kher, Dar Al-Nayim, Bibi Barrage, Bibi Dar Amné et dans la Province du Lac Tchad.

Cependant, certaines zones insulaires dans le département de Mamdi sont inaccessibles à cause de l'insécurité qui prévaut dans ces îles. A cause de cette situation sécuritaire, les entretiens avec les bénéficiaires de ces îles se sont déroulés au centre de loisir à Bol Nguini. Certaines localités de Yakhoua, Fitiné, Koulfoua et Kaya ont connu des retards dans le déroulement des activités en raison du COVID-19 et de l'insécurité liée aux attaques terroristes. Par contre, dans le département de Kaya à Baga Sola, l'ensemble des sites définis par le projet ont été parcouru par l'équipe d'enquête. Ceci grâce à une bonne organisation des différents sites qui regroupent séparément les réfugiés, les retournés, les déplacés, etc. Ces différents sites sont plus ou moins sécurisés par la présence massive des organisations humanitaires.

Dans les différentes localités, les interlocuteurs sont majoritairement constitués des populations hôtes, réfugiés, déplacés internes, retournés. En termes de composition ethnique ou communautaire des interlocuteurs, il s'agit des Boudouma, Kanembou, Arabe et des Haoussa et Peulh venus du Nigeria et Niger.

Figure 2: carte géolocalisation des zones d'enquête



Source : notre enquête 2020

III. Résultats et impacts du projet

Ce chapitre est central dans le rapport puisqu'il revient en détail sur les principaux résultats de l'évaluation. Ainsi, il apprécie d'abord la pertinence et la cohérence du projet, le niveau d'atteinte des objectifs (efficacité), l'efficacité dans le management et la mise en œuvre, les jalons de changements induits par le projet (impact), avant de faire des recommandations, conformément aux critères CAD de l'OCDE pour l'évaluation de l'aide au développement.

III.1. Pertinence et cohérence du projet

La pertinence mesure la capacité du projet telle que planifiée et mise en œuvre, à répondre à des besoins réels dans les zones ciblées, d'une part, et d'autre part, sa cohérence avec les priorités locales, nationales et globales sur les secteurs visés.

La majorité des personnes enquêtées trouvent que le projet répond au moins aux besoins de la population avec respectivement 38,06% de ceux qui affirment que le projet correspond parfaitement à leurs besoins et 56,75% de ceux qui croient que le projet ne répond que partiellement aux besoins de la population. Au moins 10,88% des enquêtés se sont abstenus de répondre à la question posée, tandis que seuls 9,00% des bénéficiaires ont déclaré ouvertement que le projet ne répond pas aux besoins de la population.

Le projet PBF, touche à trois (3) grands domaines que sont les dynamiques conflictuelles, le contexte de la gestion des ressources naturelles et des moyens de subsistance. Comme tel, sa pertinence sera appréciée en lien avec ces domaines auxquels il faut rappeler, répondent aux besoins des bénéficiaires du projet dans les zones concernées, mais aussi à la validité de la théorie du changement qui le sous-tend.

II.1.1. Théorie du changement

La théorie du changement du projet peut se résumer à la préservation de la cohésion sociale et pérennisation de la paix en renforçant les capacités des communautés (dans une approche participative et sensible à l'équité de genre) à répondre adéquatement aux diverses tensions tout en leur apportant les outils favorisant la résilience face aux changements d'ordre climatiques et les conflits qui peuvent en résulter.

Cette théorie du changement a sous-tendue l'ensemble des actions et des approches déployées sur le terrain. De nos observations, cette théorie a fait sa preuve et reste valable au vu du contexte et des résultats obtenus.

En effet, les résultats de l'évaluation montrent qu'en associant l'approche de la résilience et de consolidation de la paix, le projet a intégré un ensemble des problèmes initialement soulevés dans le contexte de la province du Lac. Lequel contexte, marqué par des conflits armés liés aux attaques terroristes ayant entraîné un flux migratoire important, aussi bien interne qu'en provenance du Niger et Nigeria vers ladite province. Ainsi, la théorie du changement s'est justifiée utile à trois niveaux :

Premièrement, sans prétendre être la toute première expérience des membres du consortium de PBF, l'approche humanitaire intégrale est adaptée au contexte du projet. Ceci s'explique du fait que le contexte socioéconomique du Lac est devenu précaire aussi bien pour la population d'accueil que pour les arrivants. De ce fait, cette approche a permis non seulement de renforcer les capacités socioéconomiques des différents bénéficiaires mais aussi de créer des liens de solidarité entre eux. Les données de la présente évaluation confirment un faible niveau de conflit (6,28%), d'une part, entre les réfugiés et la population hôte et d'autre part, entre-les retournés et la population hôte (5,44%), suite aux actions du projet.

Deuxièmement, la combinaison d'une série d'activités de renforcement des capacités de résilience et de consolidation de paix s'est avérée essentielle pour les bénéficiaires. Les appuis multiformes (matériels et financiers) aux activités génératrices de revenu et les renforcements de

capacités en gestion et prévention des conflits, ont contribué fortement à la stabilisation des conflits dans la zone du projet. Ainsi, les résultats de l'évaluation confirment qu'entre 44, 44% et 50,35% des bénéficiaires privilégient le dialogue et la médiation dans la résolution des conflits. Par ailleurs, 51, 88% des conflits liés à l'accès à la terre, 60,25% des conflits relatifs à la gestion des points d'eau et 16, 53% des conflits fonciers ont été réglés pacifiquement par les bénéficiaires. Bien que n'ayant pas une base de données comparative fournie par le projet, ces chiffres expliquent la pertinence et l'efficacité des activités du projet. En outre, les appuis aux moyens de subsistance ont permis à 82,6% des bénéficiaires dont 74,90% d'assurer leurs besoins alimentaires, 59% de couvrir les besoins sanitaires, 43,31% et 39,12% de garantir les besoins éducatif.

Troisièmement, l'implication des groupes sociaux diversifiés dans la mise sur pied des mécanismes de résolutions des conflits, tels que les multiplicateurs communautaires, les associations/groupements des jeunes et femmes, les conseils de dialogue intercommunautaires représente un facteur important de pérennisation des actions du projet. On note une nette amélioration de l'engagement des jeunes et femmes dans la résolution et gestion dans de conflits qui est passé de 4% (Cf. Rapport Etude de Référence PBF, 2020, p.7) à 78, 45% suivant les résultats actuels de l'évaluation. Aussi, faut-il souligner qu'il y a une forte (78,88%) action de sensibilisation des associations des jeunes et femmes pour l'utilisation des discours non violents.

III.1.1. Les dynamiques conflictuelles

L'analyse des conflits en début de projet a mis en évidence un certain nombre de types de conflit ou de tension dans les zones couvertes par le projet à savoir les tensions entre les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants (IDP, réfugiés...), notamment en termes de perception, les pressions sur des ressources vitales comme le bois, les terres et l'eau, le rôle des fois litigieux des institutions et les éventuelles inégalités de genre et de sexe.

En général, la province du Lac doit sa survie socioéconomique essentiellement à la présence du Lac Tchad. Les potentialités qu'offre le lac pour la production agricole, la pêche et l'élevage en ont fait une zone de confluence des communautés aussi bien du Tchad que des pays limitrophes ou d'autres pays africains comme le Sénégal, la Guinée, le Mali, etc. Une telle affluence induit nécessairement des querelles et des conflits sur l'espace vital et les ressources qu'il porte. C'est dire que le conflit lié à Boko Haram, avec ses conséquences migratoires immenses, conjugué à l'aggravation des chocs climatiques exacerbent les antagonismes et les tensions entre les communautés et débouchent très facilement sur des conflits ouverts.

Comme le montre ce tableau, ces conflits mettent aux prises l'ensemble des communautés mises en présence par la crise :

Tableau 2: les conflits les plus récurrents dans votre localité

<i>Types de conflit</i>	<i>Proportion</i>
<i>Intercommunautaire</i>	<i>52,51%</i>
<i>Entre réfugiés et population hôte</i>	<i>6,28%</i>
<i>Entre retournés et population hôte</i>	<i>5,44%</i>
<i>Entre réfugiés et réfugiés</i>	<i>7,32%</i>
<i>Entre retournés et retournés</i>	<i>3,97%</i>
<i>Entre la population locale et les autorités locales</i>	<i>5,44%</i>

Source : notre enquête 2020

Bien souvent, les populations hôtes, accueillantes se retrouvent à partager des ressources déjà fragiles avec d'autres, créant ainsi des frustrations chez les premiers. Cette situation est par ailleurs aggravée par le fait que les couches vulnérables (réfugiés, déplacés et retournés) sont soutenues par les ONG internationales.

Il y a un lien évident entre conflits et gestion des ressources naturelles. En effet, ces ressources se retrouvent facilement au cœur des conflits qui opposent les différentes communautés en présence.

Un tel contexte appelle nécessairement des mesures pour prévenir la survenance de ces conflits mais surtout de les gérer quand ils surviennent.

« Avant l'arrivée de l'OIM, on avait des conflits liés à la gestion des ressources naturelles. Dès que l'OIM est arrivé avec le projet, on enregistre moins des conflits liés à la gestion des ressources naturelles » (Entretien avec un bénéficiaire à Foulatary, le 05/12/2020).

Les actions du projet ont donc adressé très clairement les facteurs de conflit et de paix identifiés. Par rapport au rôle des institutions, en tant que facteur de tension ou de paix, des efforts restent à fournir.

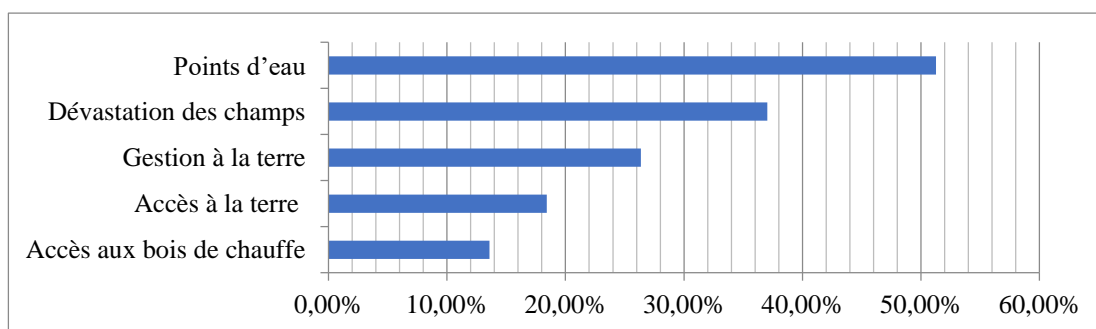
III.1.2. Analyse du contexte de la gestion des ressources naturelles

Naturellement, les activités principalement pratiquées dans cette zone sont la pêche, l'agriculture et l'élevage. Ces activités mobilisent les ressources comme : terres cultivables (traditionnelles, polders aménagés...), zones de pêche, pâturages, points d'eau. Pour leur survie quotidienne, les populations recourent aussi à une variété d'autres ressources vitales comme le bois de chauffe, la paille, la faune.

« L'accès à la terre, accès au pâturage sont des problèmes auxquels les filles et femmes rencontrent ici à Bol Guini. Oui, les conflits autour des champs existent. Pendant la saison des pluies, telle personne dit que : ça, c'est son champs et l'autre dira c'est, pour lui plutôt. En faisant la délimitation, les mécontentes naissent et ils se battent. Tout ça montre bien qu'il y a des problèmes autour de la gestion des ressources naturelles. » (Entretien avec une bénéficiaire à Bol, le 07/12/2020).

Comme le contexte aussi fragile que celui où intervient le projet avec la conjoncture défavorable qu'induit d'un côté la crise de Boko Haram et de l'autre l'exacerbation des chocs climatiques, l'ensemble de ces ressources se retrouvent sous pression. Entre temps, les modes de production et donc d'exploitation de ces ressources, en l'absence de nouvelles techniques et de savoir-faire se sont très adaptés. En d'autres termes, les modes traditionnels de gestion de ces ressources se trouvent dépassés, les exposant ainsi à une exploitation non durable. Pourtant, préserver ces ressources reste primordial pour garantir la survie des communautés sur le moyen et le long terme, comme le montre ce graphique ci-dessous :

Graphique 1 : Facteurs de conflit liés à la gestion des ressources naturelles



Source : notre enquête 2020

D'où l'importance d'accompagner en ce sens. Cet appui est d'autant plus important que les communautés ne semblent toujours pas appréhender à sa juste valeur le besoin de préserver l'environnement et les ressources par un usage et une exploitation durables. Les nécessités quotidiennes de survie prennent très facilement le dessus et cette ligne d'action s'avère donc importante, tant un changement de comportement est primordial ici.

Pour conclure, l'approche et les stratégies utilisées par le projet ont permis d'en renforcer la pertinence sur le terrain. En effet, le recours à une étude *do no harm* en début de processus a permis de comprendre plus en profondeur les contextes de mise en œuvre mais surtout d'identifier les facteurs de conflits et de paix. Ceci permet d'orienter les actions pour les contrer ou les renforcer et de garder une approche sensible aux conflits et éviter ainsi d'en créer

d'avantage par l'intervention. La mise en présence des trois groupes cibles majeurs que sont les populations hôtes, les réfugiés et les déplacés permet de renforcer le dialogue et la cohésion, tout en apportant des réponses concrètes aux difficultés évidentes de vivre au quotidien. A ce niveau par contre, la pratique a révélé des manquements en termes de déséquilibre entre les 3 groupes cibles majeurs ont été observés quant à l'accès aux prestations du projet.

III.2. Cohérence

Cette sous partie analyse l'alignement des objectifs et des prestations du projet sur les priorités du gouvernement ainsi que les ODD.

Les objectifs recherchés par le projet vont dans la droite ligne des priorités exprimés par le gouvernement. De part et d'autre, il est préalablement question de la recherche de la paix et le vivre ensemble dans la zone. Le préfet du Mamdi a reconnu les avantages du projet pour son département, et a réitéré son engagement et soutien aux organisations d'œuvrer pour le retour de la paix définitive dans la zone.

Pour bon nombre de bénéficiaires et non bénéficiaires, le gouvernement recherche la paix et la cohabitation pacifique entre les communautés. C'est pourquoi les autorités locales sont impliqués et assistent et/ou sensibilisent lors des rencontres de sensibilisation de cohabitation pacifique de la population. Elles reconnaissent explicitement que la paix et la stabilité sont un besoin prioritaire du gouvernement pour le développement. De plus le projet s'est mis en place en cohérence avec les interventions des autres acteurs présents sur le terrain dans la zone ciblée :

«PBF a créé des synergies et des liens entre les autres interventions tels que les volontaires qui se rendent disponibles sur tous les plan pour faciliter la paix dans la localité, les partenaires et aussi à travers les autorités locales qui acceptent de collaborer avec le projet dans le même sens pour la stabilité dans la localité » (Entretien avec le coordonnateur PBF au site de Dar Es Salam, le 10/12/2020).

Tableau 3: cohérence des actions du projet

Cohérence des actions du projet	Proportion
Alignement sur Les priorités du gouvernement en matière de gestion de conflit et consolidation de paix	91,42%
Alignement sur les besoins réels des bénéficiaires	78,24%

Source : notre enquête 2020

Par ailleurs, au regard du nouveau programme de développement durable adopté le 25 septembre 2015 et qui comprend dix-sept objectifs mondiaux pour mettre fin à la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice et faire face au changement climatique d'ici 2030, ce projet s'est inscrit dans cette dynamique des priorités du gouvernement vu les objectifs poursuivis.

III.2. Efficacité : niveau d'atteinte des résultats et de réalisation des activités

Le cadre des résultats du projet a identifié un ensemble d'indicateurs et d'effets attendus. L'analyse de l'efficacité a pour objectif de vérifier le niveau d'atteinte de ces indicateurs, aussi bien quantitatifs que qualitatifs en nous basant d'une part sur la documentation de ces indicateurs par le projet, et d'autre part, sur les données de notre enquête de terrain.

De manière générale, les différents rapports consultés montrent que les activités planifiées par le projet ont été réalisées de façon satisfaisante.

Résultat 1 : A la fin du projet, entre 1000 et 1500 personnes contribuent à la mise œuvre d'un système de prévention et de gestion des conflits dans les 10 communautés cibles

Par rapport au résultat 1, les principales activités sont : la réalisation de l'analyse participative des conflits liés aux ressources naturelles, la mise en place de conseil intercommunautaire de médiation pour la prévention et la résolution des conflits, la formation sur les techniques de gestion, de prévention et médiation des conflits, l'organisation du forum agriculteur/éleveurs, la construction des centres de loisirs, la réalisation des émissions radios et les appuis techniques et financiers (formation en technique de réparation des forages, de fabrication des produits locaux).

Selon le rapport annuel du projet, l'analyse participative des conflits a regroupé environ 500 personnes dont 50% de femmes et 60% des jeunes à Bol et Bagasola. Cette activité a permis aux bénéficiaires d'identifier les principaux conflits liés à la gestion des ressources naturelles. Par rapport au renforcement des processus de dialogue, de paix, de mobilisation sociale et de renforcement des capacités, la barre de 1500 jeunes et femmes prévue y participé a été atteint. De même 70% de multiplicateurs sont actifs dans la résolution des conflits contre 60% initialement prévu.

En effet, les conseils intercommunautaires mis en place et les multiplicateurs touchés par le projet ont pris en main 54 conflits liés aux questions sociales, à la gestion des ressources et aux femmes dont 30 à Bol et 24 à Bagasola, dépassant largement les 20 conflits planifiés. Cependant, le pourcentage de femmes membres actives de ces conseils communautaires n'a atteint que 20% au lieu des 40% visés.

La formation sur les techniques de prévention et gestion des conflits a permis de concevoir un plan d'action et sa mise en œuvre. Par ailleurs, 24 incidents conflictuels qui ont été détectés au sein des communautés. En termes de résolution, tous les incidents identifiés ont été résolus (pour une prévision initiale de 60%).

Ces indicateurs positifs sont renforcés par certaines activités à grande mobilisation du public cible comme l'organisation du forum éleveurs/agriculteurs qui a offert une opportunité aux différents acteurs en conflits de définir des stratégies communes pour promouvoir le vivre ensemble. Un autre exemple est la construction des centres de loisirs et les réalisations émissions radios ont permis de sensibiliser 647 dont 239 hommes, 173 femmes, 143 garçons et 92 filles sur la cohabitation pacifique.

En général, la réalisation des indicateurs du premier résultat tel qu'il ressort des rapports du projet, est satisfaisante.

Par ailleurs, les données de terrain de l'évaluation attestent que la majorité des activités ont été effectuées dans les délais. Toutefois, pendant la mission de terrain, il a été noté que certaines activités ont subies des décalages à cause des perturbations sécuritaires et de la pandémie du COVID-19.

L'analyse des données quantitatives de l'évaluation finale montre que les types de conflits qui, malgré les actions du projet continuent par s'observer sont les conflits liés aux femmes et enfants (14,23%) suivis par les conflits agriculteurs/éleveurs (10,25%), les vols (9%) et les conflits fonciers (5,44%). En comparant ces données avec celles de l'Etude de Référence du projet PBF faite en 2019 au Lac, on constate une nette amélioration dans l'ampleur des conflits de voisinages ou conflits liés aux femmes et aux enfants qui sont passés de 22% à 14,23% ; les conflits agriculteurs/éleveurs ou conflit liés aux mouvements du bétail ont connus une baisse de 12,75% et les conflits fonciers qui étaient de 14% sont aujourd'hui à 5,44%. Toutefois, il est important de souligner que ce rapprochement peut être disproportionné par le fait que la taille d'échantillonnage de l'étude de référence n'est pas la même que celle de la présente évaluation.

Les causes de ces conflits sont majoritairement l'accès aux points d'eau (51,26%) contre 23% enregistré durant l'enquête baseline en 2019. La dévastation des champs par les mouvements du bétail vient en deuxième position avec 37,03% contre 40% en 2019. 26,36% de conflits recensés sont liés à la gestion de la terre et 18,41% de conflits sont liés à l'accès à la terre.

En ce qui concerne la fréquence des conflits, l'évaluation révèle que le nombre des conflits reportés par les interlocuteurs est relativement stable tout au long de l'année, sans variation saisonnière significative. Ainsi, une grande partie des conflits sont enregistrés en saison sèche (48, 18%) de mêmes que ceux qui ont eu lieu en saison de pluies (37%, 11).

Tableau 4: fréquence des conflits

<i>Dans quelle période de l'année ces conflits sont plus fréquents ?</i>	Effectifs	Pourcentage
<i>Pendant la saison sèche</i>	163	46,18%
<i>Pendant la saison de pluie</i>	131	37,11%
<i>En début d'année</i>	14	3,97%
<i>A la fin de l'année</i>	15	4,25%
<i>En toutes saisons</i>	24	6,80%
<i>Ne sait pas</i>	6	1,70%
<i>Total</i>	353	54%

Source : notre enquête 2020

Les analyses qualitatives à travers les entretiens individuels et focus group présentent une certaine complémentarité avec ces chiffres ci-dessus en soulevant toutefois les insuffisances constatées. En générale, les communautés (réfugiés, retournés, déplacés, population hôte) dégagent un sentiment de satisfaction quant à la mise en œuvre du projet PBF qui a permis de soumettre celles-ci à l'exercice du vivre ensemble et à la consolidation de la paix, utile pour le développement de la zone. Plusieurs témoignages des enquêteurs recueillis sur le terrain convergent à dire que le projet PBF a rapproché davantage des communautés qui vivaient des tensions assez affichées et violentes. Aujourd'hui, plusieurs bénéficiaires semblent être outillés et capables de gérer eux-mêmes certains conflits grâce au renforcement des capacités en technique de prévention, de dialogue et de médiations offertes par le projet. Ces témoignages ci-dessous éclairent davantage cet état de fait :

«Avant l'arrivée du projet PBF, on avait des conflits liés à la gestion des ressources naturelles. Dès que l'OIM est arrivé avec le projet, on enregistre moins des conflits liés à la gestion des ressources naturelles. Nous réglons par-ci par-là les conflits qui surgissent entre les communautés et/ou entre populations et réfugiés. A notre niveau, si nous sommes dépassés, on confie l'affaire au chef de carré. Si le chef de carré lui aussi est dépassé, on confie l'affaire au chef de canton.» (Entretien réalisé avec un bénéficiaire à Bol Guini).

«Grâce au dialogue et la mobilisation sociale enclenchée par le projet il y'a cohésion sociale observée entre les différentes communautés car avant le projet chaque communauté était fermée à elle-même et vit avec des préjugés et maintenant grâce aux actions du projet les différentes communautés vivent ensemble et de façon solidaire.»(Entretien réalisé avec un bénéficiaire au camp de Dar El Salam à Bagasola, le 11/12/2020).

Cependant, malgré cela, il s'est dégagé une tendance au sein des bénéficiaires à reconnaître que les problèmes liés à l'accès aux ressources naturelles et entre éleveur/agriculteur persistent dans certaines zones. Les causes des conflits qui entretiennent une cohabitation conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs sont mises en évidence. **L'accroissement rapide des populations est évoqué dans les recommandations du forum**, mais la question des nouveaux arrivants et des relations potentiellement conflictuelles avec les populations "hôtes" demeure peu explorée. D'un côté, le forum a permis de souligner des pistes de travail pour encourager la coopération entre agriculteurs et éleveurs pour les années à venir, comme par exemple la création des couloirs de transhumance et la multiplication des sessions de formations. De l'autre côté, le focus centré sur l'opposition entre agriculteurs/éleveurs et à la mise en place d'initiatives pour le règlement des conflits exclusivement entre ces deux groupes **laisse peu de place aux autres facteurs (comme l'ancienneté de résidence) pouvant aboutir à des situations conflictuelles**. Par ailleurs, la liste

des participants au forum n'a pas été fournie pour vérifier si ces critères ont été pris en compte dans la sélection des bénéficiaires de cette activité.

Le calendrier des activités productives et la compétition entre agriculteurs et éleveurs ne sont pas des facteurs suffisant pour comprendre les causes des conflits dans les zones d'intervention du projet. La mise en œuvre d'un système de prévention et de gestion des conflits devrait être adaptée pour prendre en compte d'autres facteurs, à partir des relations existantes entre populations hôtes et nouveaux arrivants, et leur évolution au fil du temps.

Sur la question des mécanismes de résolution des conflits, les indicateurs ont été efficaces dans l'ensemble. A travers les conseils et les multiplicateurs communautaires entre 46,54% et 45,07% des bénéficiaires utilisent respectivement les stratégies de médiation et de dialogue dans la résolution des conflits. Selon les informations qualitatives obtenues auprès des groupes cibles, ces taux justifient à suffisance que les stratégies développées lors des formations de renforcement des capacités a produit des effets escomptés sur les bénéficiaires. Ceci montre également que des tensions liées au capital naturel et environnemental des communautés relevées pendant l'Analyse Participative Communautaire des conflits ont désormais été stabilisés pour ne pas dire enrayés, car les conflits sont inhérents à toute société.

Tableau 5 : Stratégie utilisée par les comités d'analyse et d'évaluation pour prévenir les conflits

Stratégies	Effectifs	Proportion	Bénéficiaires	Proportion
<i>Médiation</i>	222	46,54%	145	50,35%
<i>Dialogue</i>	215	45,07%	128	44,44%
<i>Recours à la justice</i>	4	0,84%	4	1,39%
<i>Autres à préciser</i>	36	7,55%	11	3,82%
Total	477	100,00%	288	100,00%

Source : notre enquête 2020

En somme, selon nos données de terrain, les indicateurs de départ, c'est-à-dire la résolution de 60% des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles est largement atteinte. De manière désagrégée, 60,5% des conflits d'accès aux points d'eau, 51,88 % des conflits d'accès aux terres cultivables, 16,53 % des conflits d'accès à la terre habitable et 15,69% des conflits liés au pâturage sont réglés par les comités d'analyse mis en place par le projet.

L'engagement des jeunes et femmes dans le dialogue de la paix inclusive et constructive a été observé. On note que 78,45% de répondants ont reconnu que les jeunes et femmes de leur communauté se sont engagés dans cette voix. Elles sont 79,50% parmi les femmes bénéficiaires à reconnaître cela. Ces données viennent renforcer celles produites dans le rapport annuel du projet PBF.

Tableau 6 : Conflits réglés les comités d'analyse et d'évaluation des conflits entre les communautés

Conflits réglés	Effectifs	Proportion	Bénéficiaires	Proportion
<i>Gestion de la terre (habitat)</i>	79	16,53%	55	19,03%
<i>Gestion des champs</i>	248	51,88%	159	55,02%
<i>Gestion des points d'eau</i>	288	60,25%	168	58,13%
<i>Gestion des one de pâturage</i>	75	15,69%	44	15,22%
<i>Gestion des biens et services du projet</i>	61	12,76%	33	11,42%

Source : notre enquête 2020

Résultat 2 : Développer des moyens d'existence alternatifs durables pour adapter les 10 communautés cibles y compris les autochtones, les réfugiés et les PDI retournés et des retournés au changement environnemental, promouvant la cohésion sociale et la pérennisation de la paix.

Pour atteindre ce résultat, plusieurs prestations ont été mises en place par le projet, notamment, des formations (production des cultures maraichères et pluviales, gestion des AGR, procédures de mise en place des AVECs), des appuis techniques et matériels. Plus précisément, les actions ont, notamment porté sur :

- La mise en place des groupements et leur dotation en kits d'élevage de petits ruminants ;
- La mise en place des groupements et leur dotation en kits pour pêche ;
- L'appui des groupements des jeunes et femmes en denrées alimentaires, machines de transformations, et des moulins.

Par rapport aux formations sur les activités productives, un total de 2047 personnes a été touché. Par zone, il y en eu 360 à Bol dont (30% des jeunes H/F de 17-25 ans et 40% H/F de 25-35 ans) et 1687 à Bagasola, essentiellement des femmes (63%) et des jeunes (37%). Ces chiffres sont très largement supérieurs aux prévisions qui n'étaient que de 200 personnes, de même, les pourcentages désagrégés par sexe et par tranche d'âge sont très éloquentes en termes d'équité genre dans le choix des bénéficiaires.

Grâce aux formations et aux appuis matériels mis en place, la productivité a dépassé en général la prévision de 5%, atteignant même 20% à Bol et 10% à Bagasola. Chez les femmes ce sont 55% d'entre elles qui ont vu leur revenu augmenter aussi bien à Bol qu'à Baga Sola. Cette embellie s'est aussi observée au niveau collectif avec 124 groupements ayant renforcé leurs capacités financières et organisationnelles à Bol et Bagasola.

L'appui matériel à toucher 720 personnes dont 320 à Bol et 420 à Baga sola. Le rapport ne spécifie cependant pas les proportions de ces bénéficiaires selon l'âge ou le genre.

Pour préserver les ressources naturelles déjà impactées par le changement climatique, 60 % des femmes appuyées se sont engagées dans l'utilisation des énergies alternatives et des bonnes pratiques.

Sur le deuxième résultat aussi les indicateurs ont été largement atteints et dépassés sur plusieurs aspects. La désagrégation des indicateurs sur les différents produits de ce résultat par sexe et par âge permet de voir les efforts de diversification et d'équilibre des bénéficiaires pour permettre aux couches les plus vulnérables que sont les plus jeunes et les femmes.

De nos observations sur le terrain, les actions menées sur ce résultat sont visibles et beaucoup de bénéficiaires sont satisfaits même si certains déclarent avoir constaté l'irrégularité dans les actions de ciblage et de distribution des biens.

Avant la mise en œuvre du projet, le revenu moyen des bénéficiaires dans les deux zones du projet étaient respectivement de 32 917 FCFA à Bol et 19 274 à Bagasola. De manière désagrégée, ce revenu était de 27 625 FCFA chez la population hôte, 26 229 FCFA chez les réfugiés, 28 320 FCFA chez les déplacés internes, et 20 000 FCFA chez les retournés.

Tableau 7 : Estimation du revenu moyen avant le projet

A combien estimez-vous en moyenne votre revenu mensuel avant le projet ?

Département	Moyenne
Mamdi	32 917,91
Kaya	19 274,19
Total	26360,47

A combien estimez-vous en moyenne votre revenu mensuel avant le projet ? * Statut du répondant

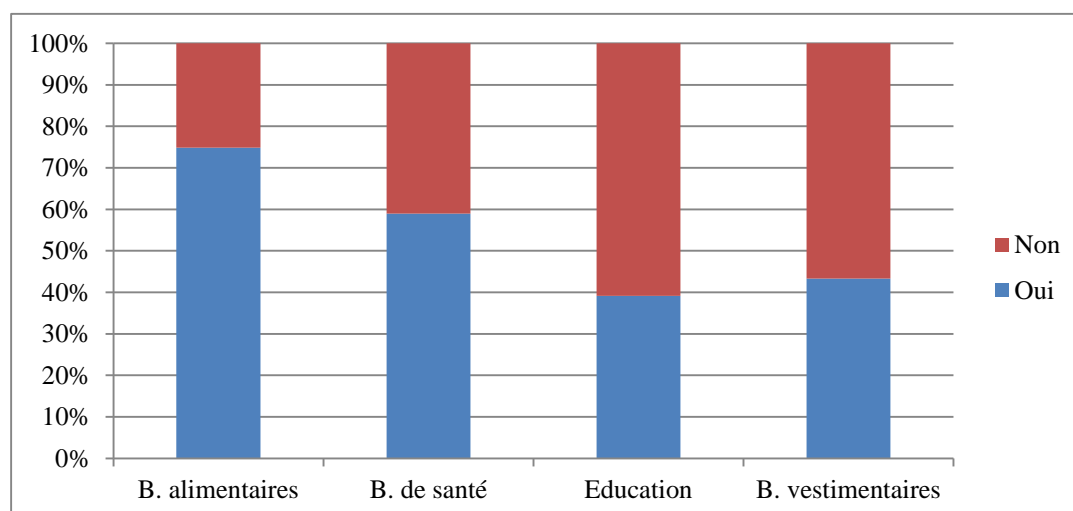
A combien estimez-vous en moyenne votre revenu mensuel avant le projet ?

Statut du répondant	Moyenne
Autochtone	27 625,75
Refugié (e)	26 229,41
Déplacé (e) interne	28320,51
Retourné (e)	20080,36
Autre à préciser	25000,00
Total	26360,47

Source : notre enquête 2020

Après le projet, la plupart de ces activités a permis d'assurer au moins les besoins élémentaires de 82,6% des enquêtés. Elles ont permis à 74,90% des enquêtés d'assurer leurs besoins alimentaires, 59% des enquêtés de couvrir leurs besoins en santé, 43,31% de subvenir à leurs besoins vestimentaires et 39,12% leurs besoins éducatifs. En termes de répartition par zone, c'est dans le département de Bol où 40% des bénéficiaires ont avoué que les activités du projet ont parfaitement subvenues à leurs besoins contre 17,05% à Bagasola. Toutefois, les résultats sont bons dans l'ensemble des deux zones du projet comme le montre le graphique ci-après.

Graphique 2 : Taux d'assurance des besoins élémentaires



Source : notre enquête 2020

Le projet a aussi touché les couches vulnérables de manière efficace en renforçant leurs conditions de vie. En effet, de nos données de terrain, la majorité des femmes bénéficiaires (91,30%) reconnaît que leur condition s'est améliorée grâce aux actions du projet. Ce résultat est largement au-dessus de la des prévisions de départ (50%) dans le cadre de résultats. Plusieurs activités et formations sur l'organisation des activités productives (agriculture, élevage,

pêche ; activité 2.1.1), sur les mécanismes d'épargne et d'accès aux services financiers (activité 2.1.2) et sur la gestion durable des ressources naturelles (2.1.3) étaient orientées sur les groupements de femmes. Il est significatif que les femmes soient de plus en plus impliquées dans des secteurs d'activités qui sont normalement "dominés" par les hommes. Comme l'un des bénéficiaires l'a affirmé :

« Les femmes et les jeunes ont reçu les formations, ils peuvent faire de la pêche comme les hommes... Vu le nombre insuffisant de pirogues, ils ne pêchent pas et c'est à ce moment que nous les assistons de temps en temps. Pour l'instant les hommes sont là, donc les femmes et les jeunes ne sont pas trop impliqués mais ils en parlent de temps en temps entre eux, et un jour ils pourront participer » (focus group avec un groupement mixte, village Dar el Salam/Baga Sola, 08/12/2020).

Malgré cette efficacité, compte tenu de l'insécurité sur certaines îles, les séances de distribution ne se sont pas passées comme prévues mais à travers des mandataires dont le suivi a semblé être confus par rapport à la destination et à l'exactitude des biens fournis.

Par ailleurs, même si la sélection des bénéficiaires a été réalisée en collaboration avec et sous la supervision des autorités locales, certains interlocuteurs dénoncent le contournement des critères de sélection. Cela s'est traduit par une priorité donnée aux populations autochtones, plus à mesure de "se débrouiller" en mobilisant les connaissances et les réseaux personnels pour être sélectionnés et accéder aux ressources du projet. Comme l'a remarqué l'une de personnes rencontrées :

« Les autochtones bénéficient plus que les réfugiés, car ces derniers n'ont pas reçu l'information... Les réfugiés ne bénéficient pas beaucoup, s'il y a quelque chose à distribuer, ils donnent aux autochtones » (Focus group avec un groupe de réfugiés non bénéficiaires, 7/12/2020, Bol).

Ces informations contrastent avec les proportions entre groupes de bénéficiaires évoquées par les membres du staff du projet PBF.

Une dernière question pour l'évaluation de l'efficacité du résultat 2 du projet PBF concerne l'ambiguïté et le manque de clarté sur la distribution d'argent en cash aux bénéficiaires. Les documents du projet mentionnent l'appui matériel et financier pour le renforcement des initiatives productives (activité 2.1.1) et la dotation financière en soutien aux groupements d'épargne au niveau communautaire (associations villageoises d'épargne et de crédit / AVEC ; activité 2.1.2). Cependant, il est à noter que la distribution de cash est généralisée à l'ensemble des activités proposées : pas seulement aux activités d'élevage, mais aussi à la distribution d'outils de pêche et outils AGR. Au total, *« le cash a été distribué au profit de 597 bénéficiaires (14.925.000 FCFA) sur les 815 soit un pourcentage de réalisation d'environ 73% »*. (IHDL, rapport final, p. 12).

Cette distribution de cash reste de notre point de vue questionnable. Les rapports de l'équipe d'évaluation et les entretiens avec les bénéficiaires du projet montrent que la distribution de cash a donné lieu à des malentendus et des fausses attentes auprès de la population locale. Par exemple, les bénéficiaires formés à la réparation des forages ont réclamé du cash bien qu'ils n'étaient pas censés percevoir une rémunération. Un chef de mission à Baga Sola a affirmé dans son rapport que la population locale percevait les missions réalisées dans le cadre du projet PBF comme destinées à « recenser la population et distribuer des biens et services » (rapport chef de mission de l'équipe d'évaluation à Baga Sola). Ce malentendu a été aussi exprimé lors de notre mission d'évaluation :

« Pour une bonne part, le projet n'a pas honoré sa promesse de remise de l'argent en espèces. L'OIM nous l'avait promis mais jusqu'à ce jour il n'y a pas de cash » (entretien avec un bénéficiaire retourné à Dar el Salam village, 08/12/2020, Baga Sola).

La distribution de cash aux bénéficiaires doit à notre avis être remise en question au niveau de policy. Cela est d'autant plus important dans le cadre d'un projet pilote comme le projet PBF

Lac. Cette mesure risque d'installer une dépendance des bénéficiaires face aux activités proposées, et de compromettre ainsi la qualité des résultats sur le long terme.

En définitive, l'on peut retenir que le renforcement des moyens de subsistance aux différentes communautés a permis largement de stabiliser les conflits et de créer dans une certaine mesure des liens de solidarité communautaire entre les bénéficiaires. Ceci représente des effets non négligeables à considérer dans la promotion de la cohésion sociale.

Toutefois, il faut noter que l'évaluation a permis de comprendre qu'il y a une difficulté chez les bénéficiaires à situer la frontière entre l'appui à la résilience et son impact sur la cohésion sociale. De ce fait, les résultats de l'évaluation semblent démontrer davantage les effets économiques du résultat 2 que le changement significatif en termes de cohésion sociale chez les bénéficiaires. Il ressort également de nos entretiens que les actions de renforcement des moyens de subsistance sont traditionnellement de nature à optimiser et booster l'autonomie économique des bénéficiaires qu'à induire la cohésion sociale souhaitée.

III.3. Efficience : Organisation et management

De manière générale, la mise en place des activités a été organisée de manière efficace pendant toute la durée du projet PBF dans 10 communautés dans la province du Lac. Les activités ont été réalisées par les trois organisations du consortium en fonction de leurs compétences respectives. En ce qui concerne la distribution géographique, la zone de Bol (au niveau de Mamdi, dans la cuvette Sud de Bol) a été couverte par l'OIM et celle de Baga Sola (dans la berge Nord) par UNHCR et FAO. Les activités de renforcement des moyens de subsistances ont été mises en place par la FAO sur les deux sites (Bol et Baga Sola). Deux ONG nationales ont été recrutées par la FAO à cette fin : OHDL (Organisation Humanitaire pour le Développement Local) et IHDL (Initiative Humanitaire pour le Développement Local).

Le projet a contribué à la mise en place de comités et conseils communautaires pour la gestion de conflit dans les différents sites d'intervention. Il a également permis la formation des acteurs et la sensibilisation des jeunes et des femmes dans la promotion de la paix et des pratiques non-violentes. Les bénéficiaires interpellés reconnaissent également le rôle joué par les multiplicateurs dans l'apaisement des conflits.

« Nous sommes maintenant capables de discuter avec les différentes parties en employant les mots qui ne mettent pas mal à l'aise les personnes concernées par les conflits... on est même à mesure de faire même recours à une personne ressource pour des échanges afin de préserver la paix » (focus group avec un groupement mixte, village Dar el Salam / Baga Sola, 08/12/2020).

D'autres interlocuteurs expliquent que les conflits sont réglés d'abord par les chefs de quartiers, les comités et les conseils intercommunautaires, les chefs de canton étant sollicités seulement en cas de besoin. Il n'est plus nécessaire de se rendre chez la police, et cela est considéré comme « une bonne chose » par les bénéficiaires rencontrés.

Une question importante porte sur la compatibilité et la coordination entre les activités de promotion de la paix (résultat n. 1) et le renforcement des capacités des communautés et des associations de jeunes dans la gestion des ressources naturelles (activités 2.1.3, résultat 2). Cela concerne en particulier la construction de nouveaux forages et la réhabilitation des forages existants. De manière générale, la construction ou la remise en fonction d'un forage est considérée comme une activité pouvant réduire les conflits et les bagarres. Pourtant les avis concernant cette question ne sont pas unanimes, et certains bénéficiaires dénoncent les nouveaux conflits autour de l'organisation de l'accès à l'eau :

« Les conflits commencent souvent aux points d'eau. Maintenant il y a multiplication de forages, donc il y a plus des conflits » (focus group avec un groupement des commerçants, village de Bol Nguini, 10 décembre 2020).

Les « disputes incessantes » autour de l'organisation de l'accès à l'eau ont été évoquées très souvent pendant les entretiens et les focus groups. Une attention particulière devrait être prêtée à cette question afin d'améliorer l'efficacité du projet et en particulier la compatibilité entre différentes activités. Cela devrait concerner les formes d'organisation de l'accès à l'eau et le choix des sites d'intervention pour la construction ou la réhabilitation des forages.

Ces interventions s'inscrivent dans un contexte où **l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles peut créer des conflits ou amplifier des tensions communautaires existantes**, comme le témoigne cet extrait d'entretien :

« Au départ il y a eu une mésentente avec quelques personnes qui disaient que Dar el Salam leur appartenait, mais on a géré la situation... » (Entretien avec le boulama à Dar el Salam camp, 08/12/2020, Baga Sola)

Comme souligné dans le rapport statistique de l'évaluation finale, selon les enquêtés, les conflits qui sont le plus souvent réglés par les comités mis en place dans le cadre du projet PBF (activité 1.3.1) sont ceux liés à la gestion de l'eau (60,25%) et à la gestion des champs (51,88%).

Dans la région du lac Tchad comme dans d'autres contextes marqués par des dynamiques migratoires importantes, la revendication de l'accès à des régions contestées peuvent être légitimées par le contrôle des ressources stratégiques (notamment des points d'eau). Cela nécessite de prêter davantage d'attention aux activités mises en place dans les cadres des programmes d'aide, ainsi qu'aux critères utilisées pour identifier les bénéficiaires.

III.3.1. Des insuffisances observées dans l'organisation et le management

Concernant les relations avec les autorités locales, selon le préfet du département de Kaya le consortium du projet PBF n'aurait pas consulté le Comité Départemental d'Action, organisme censé recenser et formuler en termes de plan d'action les besoins de la population locale (interview du 11/12/2020 à Baga Sola).

Des retards importants ont pu être observés dans la mise en place des activités de renforcement de moyens de subsistance (résultat 2). Les interventions initialement prévues sur trois zones insulaires (Koufoua 1, Koufoua 2 et Fitiné) ont été déplacées vers la terre ferme en raison de la situation sécuritaire instable. Le choix des sites d'intervention a été aussi l'objet d'un désaccord entre les membres du consortium. Par conséquent, un changement de ces sites a été approuvé seulement en février 2020. Aussi faut-il souligner, certaines distributions n'ont pas pu être réalisées : par exemple, le processus de commande de petits ruminants (activité 2.1.1) a été entamé seulement en décembre 2020 au moment des visites pour l'évaluation finale. Certains appuis matériels et en semences ont été réceptionnés environ 6 mois avant l'évaluation finale. De même, certains travaux de labour par les tracteurs ont été retardés (entretien avec le consultant national à la FAO et avec le coordonnateur du projet PBF au site Dar el Salam camp, 10/12/2020, Baga Sola). Ces retards, qui s'ajoutent aux conditions défavorables dues à l'épidémie de COVID-19, ont été également évoqués par les bénéficiaires du projet.

III.3.2. Synergie d'action entre les trois agences et l'Etat

Bien que l'équipe d'évaluation n'ait pas pu rencontrer l'ensemble des acteurs étatiques impliqués dans le projet, il faut signaler que ledit projet a bénéficié d'un appui institutionnel de l'Etat tchadien. Selon quelques points focaux des ministères interviewés, le partenariat institutionnel mis en place par le Consortium PBF a été nécessaire dans la mesure où la question de consolidation de la paix fait partie de la priorité gouvernementale. D'un côté, la participation des différents points focaux, choisis en fonction de leur mandat et rôle dans la consolidation de la paix et la résilience a permis d'orienter et de faire le suivi permanent des actions du projet pendant leurs mises en place. De l'autre côté, les membres du consortium trouvent satisfaction dans cet appui institutionnel, nécessaire à l'atteinte des objectifs du projet.

Au niveau local, ce sentiment de satisfaction dans la collaboration est aussi partagé : les agences notent une bonne collaboration et une implication des autorités dans la mise en œuvre des activités du projet PBF. Les autorités sont souvent présentes lors de certaines activités avec notamment des discours d'encouragement prononcés auprès de la population. Les autorités et les leaders sont satisfaits du déroulement de ce projet.

Néanmoins, certaines autorités locales à l'exemple du préfet de Bagasola, ont exprimé leur désaccord sur la question d'implication des structures locales (Comité Départemental d'Action) dans la conception et mise en œuvre dudit projet.

III.4. Impacts : jalon des changements induits

L'épidémie de la COVID-19 a affecté l'impact des activités du projet de manière significative. Des retards importants se sont produits en raison des contraintes à respecter concernant le nombre de personnes sollicitées lors de la mise en place des activités. Le nombre des participants a été souvent limité à 50 par activité, et parfois divisés en deux groupes de 25 personnes.

La fermeture des marchés a également représenté une contrainte majeure pour les bénéficiaires, et en particulier pour les femmes qui ne pouvaient plus aller vendre ou livrer leurs marchandises. Au lieu de faire 2 ou 3 marchés par semaine, elles ont été obligées de vendre devant leurs maisons. Les résultats escomptés en matière d'activités génératrices de revenus n'ont pas pu être atteints en raison de ces contraintes à la mobilité et aux activités commerciales.

Par rapport aux activités visant à la consolidation de la paix dans des régions ravagées par Boko Haram, des conseils locaux communautaires et des conseils intercommunautaires ont été mis en place. La population locale a également participé aux activités de formation aux méthodes de médiation et à l'utilisation des langages non-violents.

Après des bénéficiaires rencontrés lors des visites d'évaluation, ces activités ont permis de lutter contre la stigmatisation des individus et groupements ethniques auparavant associés au groupe Boko Haram. Par exemple, il a été reporté qu'au début du phénomène Boko Haram, toute personne d'ethnie boudouma était systématiquement stigmatisée et perçue comme une menace (entretien avec le préfet du département de Kaya 11/12/2020, Baga Sola). Cela se traduit par différentes formes de marginalisation : par exemple, manque de prise de parole dans l'espace public et refus de l'accès aux puits pour les femmes. L'impact des activités de sensibilisation et de formation menées par le projet PBF est positif dans la mesure où aujourd'hui dans les sites d'intervention :

...« une femme boudouma peut aller aisément au marché vendre ses marchandises tout comme aller puiser de l'eau au puits sans être stigmatisée » (entretien avec le consultant national à la FAO, le 09/12/2020).

Pour les autorités traditionnelles et autres leaders d'opinion, les actions du projet ont permis d'apaiser des tensions. Les multiplicateurs sont actifs, font des sensibilisations lors des événements festifs (mariage, baptême). Ces actions avec l'appui des *boulama* et chefs de cantons ont permis de résoudre des conflits, dont certains remontent à plusieurs années. Ceci est un changement notable en matière de cohabitation pacifique dans cette zone où la crise a particulièrement divisée les communautés.

D'autres exemples illustrent les résultats positifs du projet dans l'encouragement de la cohabitation et les échanges pacifiques entre groupements. Dans le Département de Mamdi, à Baga Sola, il a été reporté que la distribution de biens et outils (sacs de farine de sucre, des bidons d'huiles, etc.) et l'accompagnement à la réalisation des activités génératrices de revenus a contribué à la création d'un marché hebdomadaire où les habitants de tous les villages environnants viennent s'approvisionner. Le marché se situe dans le village « Bibidar-amné » à

environ 10 km de Baga Sola et a lieu chaque lundi. Ce marché regroupe au moins 5 villages alentours et est situé au bord du lac, ce qui le rend d'avantage accessible. Ceci est un impact important du projet qui se pérennisera par lui-même.

Ces phénomènes montrent qu'il y a bien dans les sites d'intervention du projet PBF une dynamique d'intégration et de cohabitation pacifique, associée au développement des réseaux économiques et des échanges commerciaux. En même temps, une évaluation exhaustive de l'impact des activités d'encouragement de la paix mises en place par le consortium se doit de prendre en compte les formes de marginalisation et stigmatisation qui subsistent au-delà des relations économiques et commerciales. Ainsi **l'équipe d'évaluation a observé une certaine réticence à parler des conflits en cours parmi les bénéficiaires du projet**. Comme l'affirme l'un des interlocuteurs rencontrés :

« Avant, quand nous vivons le calvaire de Boko Haram, même prononcer le mot "Boko Haram" était un problème, parce que tu ne sais pas qui est qui ? » (Focus Group avec l'association des femmes du camp Dar el Salam, 07/12/2020, Baga Sola).

Cette réticence est plus prononcée dans les localités où la concentration des groupes des réfugiés est plus importante, en raison des craintes de rétorsions de la part des populations autochtones. C'est le cas de Bol Nguini, où plusieurs retournés/réfuégiés sont venus s'installer au cours des quatre dernières années. La population totale de cette localité est estimée à environ 3 200 personnes, dont 1 400 pour la communauté d'accueil et le reste étant de « nouveaux arrivants » (source : étude participative, février 2019).

Nos interlocuteurs ont fait référence aux problèmes de communication entre les réfugiés et les autres populations à cause des langues et dialectes différents. Ainsi une piste d'amélioration de l'impact des interventions pour la prévention et la résolution des conflits dans la région consiste à prêter une attention particulière aux traductions des outils et des activités de formation, notamment dans le cadre de la création et de la formation en méthode de la médiation et l'utilisation d'un langage non-violent de conseils communautaires (activité 1.3.1).

L'évaluation de l'ampleur des changements induits par le projet PBF sur le long terme doit considérer la perception des causes de conflits dans la région du Lac. D'après nos interlocuteurs, les tensions intercommunautaires sont secondaires face à l'urgence du manque d'emploi. Ce point a été souligné à la fois par les membres du staff du projet PBF et par la population locale.

« Les principaux facteurs qui sont potentiellement à l'origine des conflits dans la zone c'est le manque d'emploi, ainsi que l'accès à l'eau, à la terre et aux autres services du projet PBF » (entretien avec le coordonnateur du projet PBF au site Dar el Salam camp, 08/12/2020)

« Le véritable problème à Dar el Salam camp porte sur le manque d'emploi » (entretien à Dar el Salam camp avec un boulama, 08/12/2020)

Ce constat fait écho aux commentaires de la population locale sur les outils de travail mis à disposition par le projet PBF ainsi sur les initiatives de formation professionnelle. Nous proposons à ce sujet 2 exemples.

1. La création de groupements pour la gestion des ressources naturelles et de l'énergie (activité 2.1.3) a été appréciée par les bénéficiaires du projet comme un élément novateur pouvant changer durablement les conditions de vie des bénéficiaires directs et l'offre de service à la population.

« Les groupements des réparateurs des forages manuels ont une nouvelle expertise, c'est une innovation dans leur milieu. Ils peuvent ainsi intervenir dans d'autres villages » (rapport du chef de la mission d'évaluation à Bol).

Toujours sur le plan environnemental, un changement est observable grâce à l'introduction des foyers améliorés. La technique est très rudimentaire et basée sur des intrants locaux. Ainsi, les ménages, à travers les femmes ont pu adopter des attitudes plus responsables en matière d'usage des ressources en bois de chauffe grâce aux foyers améliorés. La précarité de ces ressources rend ces foyers très nécessaires.

2. L'organisation au sein des groupements, les populations bénéficiaires ont obtenu des matériels et des vivres pour entreprendre des AGR. Des femmes commercialisent des gâteaux, de la pâte d'arachide, fabriquent et revendent du savon. Il y a ceux et celles qui sont actifs dans la couture, l'élevage de petits ruminants, le maraichage et la pêche...Un **groupement de pêcheurs** dans le village de Bol Nguini a souligné l'importance des nouvelles pirogues, tout en reconnaissant les liens existants entre les activités de pêche et les mécanismes d'épargne communautaire qui permettent d'acheter d'autres outils (notamment les pièges à poissons, dont un nombre significatif est mis hors service et abandonné sur le fond du lac à cause des algues). De manière globale ces actions ont permis aux vulnérables de se prendre en charge. Les femmes sont plus autonomes, les veuves chefs de familles peuvent scolariser leurs enfants, et répondre aux besoins au quotidien. Il y a un accroissement des capacités de production halieutique mais aussi une capacité à renouveler les équipements mis à disposition.

Les enjeux des différentes activités productives méritent d'être explorés davantage et plus en détail pour identifier les secteurs d'intervention prioritaires et planifier les interventions dans les années à venir.

Nous soulignons **l'appréciation générale des formations professionnelles** permettant l'acquisition de nouvelles compétences. Les dynamiques virtuoses associées à la génération de nouveaux emplois devraient être reconduites et multipliées pour consolider l'impact des interventions menées dans la province du Lac sur le long terme. Ce type d'initiatives devraient être privilégiées par rapport aux activités de distribution d'outils et matériels de travail qui, comme le montre le cas exceptionnel des machines à coudre, risquent d'être contre-productifs et peuvent nuire à la perception des bienfaits du projet sur le long terme.

III.5. Durabilité

L'implication des services étatiques dans la pérennisation et la durabilité des actions du projet est réelle et contribue à maintenir ces actions dans le temps. Les services étatiques, non seulement soutiennent ces actions, mais ils encouragent les bénéficiaires à y participer pleinement. Dès l'entame du projet, les autorités locales ont été mises à contribution afin de faciliter la participation des bénéficiaires du projet. Cela marque un grand succès du projet PBF en termes de collaboration et de participation locale. D'ailleurs, comme le dit le Point focal suivi-évaluation du projet à Baga Sola, les instances locales ont été d'un apport considérable pour rendre pérennes les actions du projet. Pour lui :

« Au niveau des institutions locales le projet est bien soutenu raison pour laquelle les différentes communautés dans la zone (réfugiés, retournés, déplacés...) on les appuie de façon directe ou à travers le projet. Au niveau social et culturel, le projet est bien intégré raison pour laquelle toutes les activités du projet se déroulent ici sans difficultés et que les différentes communautés s'approprient les connaissances acquises » (Entretien avec le Point focal suivi-évaluation du projet PBF. Baga Sola, le 12/10/2020).

Les bénéficiaires directs du projet tirent ainsi profit de l'appui reçu des autorités locales afin de rendre durables leurs activités. Les observations sur le terrain confortent cette analyse en ce sens que nous avons pu constater une réelle collaboration entre les autorités locales et les bénéficiaires du projet. Ce soutien des autorités locales permettra, poursuit le Point focal suivi-évaluation, aux bénéficiaires de continuer la réalisation de leurs activités en toute indépendance. Ainsi, d'après lui :

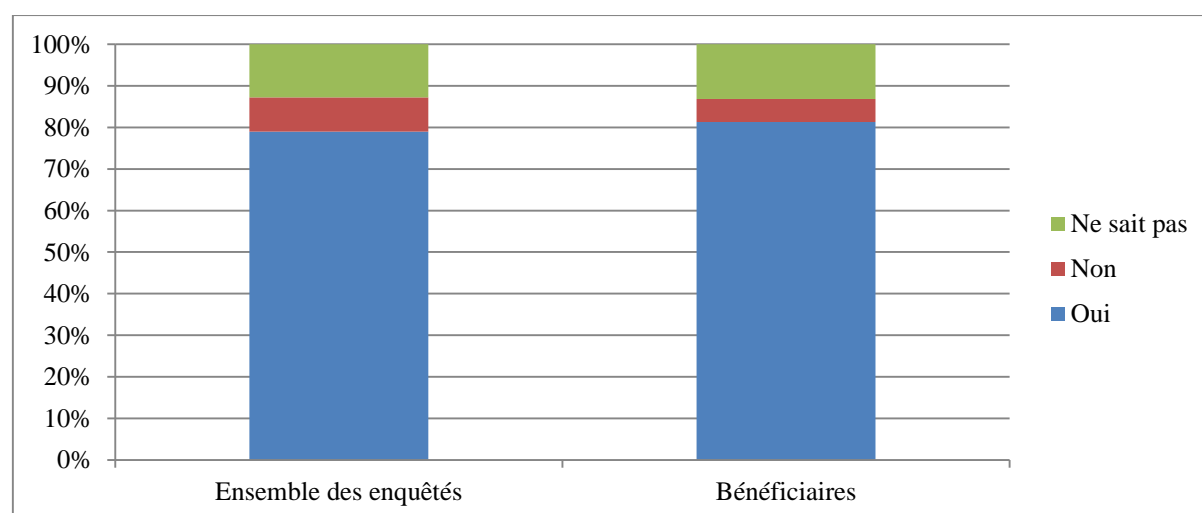
« Les dispositions pour continuer avec les activités du projet sont basées plus sur les rencontres d'échange autour des activités du projet, continué à partager les connaissances acquises et toujours travailler dans le domaine des moyens de subsistance tel que le projet nous a appuyés. Les partenaires impliqués ont la capacité technique pour garantir la pérennisation des acquis du projet car ils ont tout au long de la mise en œuvre des activités montré leurs compétences mais en ce qui concerne la capacité financière on ne peut pas savoir pour l'instant » (Entretien avec le Point focal suivi-évaluation du projet PBF. Baga Sola, le 10/12/2020).

Néanmoins, il émet une réserve sur la durabilité en ce qui concerne la capacité de gestion financière des bénéficiaires. Ce point sur la capacité de gestion des bénéficiaires est un indicateur important qui permet de mesurer l'atteinte des objectifs de durabilité du projet.

Nonobstant la difficulté évoquée par le Point-focal suivi-évaluation concernant la capacité de gestion financière un peu défailtante, la grande majorité de nos interlocuteurs, plus encore les bénéficiaires du projet PBF, envisagent de mettre en place (si ce n'est déjà) des actions et des activités concrètes visant à rendre durables et pérennes les acquis du projet.

Notre analyse qualitative est renforcée par les chiffres statistiques qui ressortent de nos données quantitatives. Dans le graphique ci-dessous, il ressort que la majorité des bénéficiaires et personnes interviewés (78,87% des répondants et 81,13% des bénéficiaires) affirment que le projet est soutenu par des institutions locales et bien intégré dans les structures sociales et culturelles locales. Ils ne sont respectivement que 8,16% et 5,54% parmi l'ensemble des répondants et les bénéficiaires à penser le contraire. Dans les faits, la majeure partie des bénéficiaires du projet PBF se dit satisfaite et entend œuvrer pour pérenniser les actions déjà entreprises et soutenues par le projet. Cette satisfaction est à mettre à l'actif du projet PBF qui a su donner les moyens et les outils nécessaires à la réalisation des activités.

Graphique 3 : soutien du projet par des institutions locales



Source : notre enquête 2020

De manière concrète, des actions et des activités sont déjà déployées pour assurer la durabilité et la pérennisation du projet. L'observation participante et les visites de nos équipes en attestent. Et les bénéficiaires le soulignent d'ailleurs de manière récurrente dans leurs propos. Certains bénéficiaires n'ont pas attendu la fin du projet pour s'y mettre. Ainsi, les groupements de commerçants mettent-ils déjà en place des caisses communautaires dans lesquelles les membres y épargnent mensuellement une somme de 500 francs. C'est le signe qu'ils s'activent à accroître leurs commerces après le départ du projet. Pour ce bénéficiaire, et il n'est pas le seul dans ce cas de figure :

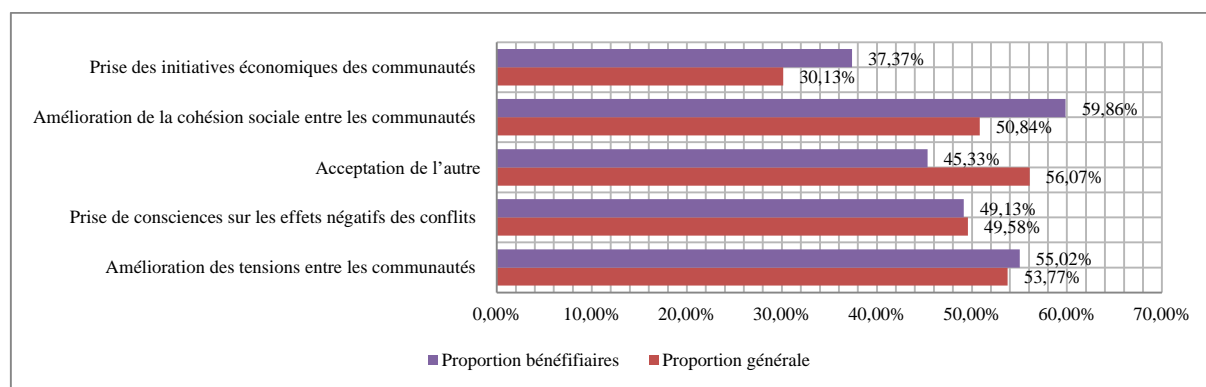
« On compte pérenniser les activités à travers les formations que nous avons reçues. Grâce au projet, nous avons des connaissances acquises que nous allons mener. Nous allons aussi bien entretenir les équipements. Lorsqu'ils seront détériorés nous ferons d'efforts pour les remplacer au pire des cas nous ferons recours à la CRT » (Entretien avec un déplacé interne de Bibi Dar Amné. Baga Sola, le 7/12/2020).

On perçoit ici une réelle volonté de pérenniser les acquis du projet même si le recours au CRT n'est pas exclu.

De même, les groupements des réparateurs des forages manuels ont acquis une expertise grâce au projet PBF ; c'est une innovation dans leur milieu marqué par le manque d'ouvriers qualifiés. Ils peuvent ainsi intervenir dans d'autres villages. Cela constitue un apport majeur du projet PBF dans la durabilité et la pérennisation des réparations des pompes motrices dans les localités concernées. Une main-d'œuvre technique est disponible et à moindre coût. Ceci est à mettre bien entendu à l'actif du projet PBF.

L'ensemble des changements induits est résumé à travers le graphique ci-après qui reprend l'appréciation de ces changements par les interlocuteurs rencontrés lors de l'enquête quantitative :

Graphique 4: appréciation des changements induits par les enquêtés



Source : notre enquête 2020

Il faut noter cependant que le succès n'est pas partout le même. Il existe bien de situations où la durabilité ne sera peut-être pas au rendez-vous à la fin du soutien qu'apporte le projet PBF. Pour les autres cas, les pêcheurs par exemple, les mécanismes de pérennisation ne sont pas clairs. Leurs besoins n'auraient pas été entièrement satisfaits, ils sont dans l'attente d'autres appuis. Du coup, cette catégorie de bénéficiaires ne semble pas avoir une réelle volonté de pérenniser les acquis, mêmes minimes, que le projet à apporter à leurs activités. Il y a donc intérêt à prendre en considération, dans un futur projet, les griefs exprimés par les pêcheurs.

De manière spécifique, il ressort de nos entretiens que des promesses de transfert de cash auraient été faites par le projet. Dans cette optique, certains groupements / bénéficiaires sont dans l'expectative. Ils attendent ces fonds promis pour renforcer leurs activités. Or, en l'absence de ces fonds promis, les acquis du projet en termes de durabilité pourraient encaisser un coup et se retrouver compromis.

Cela revient également dans certains discours tenus par quelques bénéficiaires. Il faut notamment souligner le fait que la mauvaise gestion des équipements reçus pourrait faire obstacle à la pérennisation des actions du projet. Toutefois, les succès engrangés par le projet sont rassurants et permettent aisément de ne pas douter de la durabilité et de la pérennité de certaines actions.

Par ailleurs, les informations collectées sur le terrain ne donnent pas matière au CRASH de renseigner objectivement sur les changements induits par le projet à travers la synergie mise en place avec d'autres programmes ou projets similaires et susciter des potentiels sources de

financement. Cependant, il va de soi que les questions de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de renforcement des capacités de résilience sont abordées par de nombreuses organisations humanitaires présentes au Lac. Dans une telle lecture, il faut croire que le projet PBF vient en appui aux autres projets ou programmes d'autres institutions pour la même cause. On peut citer en exemple le Projet-Facilité Régionale de Stabilisation du Bassin du Lac Tchad – Fenêtre Nationale, mis en place par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). A côté de cela, il faut reconnaître que la forme d'organisation impliquant les points focaux des ministères, les autorités locales, les conseils communautaires, les associations/groupements des jeunes et femmes et les ONG locales reste un élément catalyseur dans la durabilité et pérennisation des résultats obtenus par le projet.

Enfin, il importe de s'interroger sur l'organisation et le fonctionnement des groupements. Faute de suivi de leurs activités, des abus et risques de mauvaise gestion sont à craindre. Le nœud gordien de la durabilité et de la pérennisation des acquis du projet se trouve à ce stade. Il est indispensable de ne pas très tôt abandonné les bénéficiaires du projet. Un accompagnement et un suivi devraient être maintenus au moins pendant un certain temps afin de consolider davantage les acquis du projet.

III.6. Bonnes pratiques et les leçons apprises

L'évaluation a permis de recenser quelques bonnes pratiques et leçons apprises du projet. Il s'agit entre autres :

L'approche humanitaire intégrale : la prise en compte de la communauté des migrants et de la population hôte comme bénéficiaire du projet est considérée comme une approche humanitaire intégrale. Une telle approche semble être adaptée dans le contexte socioéconomique et spécifique de la province du Lac. Elle a donc contribué largement à l'atteinte des objectifs dudit projet. L'implication des jeunes, femmes et autres corporations sociales reste un vecteur de pérennisation des actions du projet.

La Synergie d'actions mise en place entre le consortium et l'Etat : en dépit de quelques difficultés d'organisation et de collaboration soulevés dans ce rapport, la répartition des rôles selon les domaines d'intervention de chaque partenaire de mise en œuvre dans le projet, a montré son efficacité aussi bien dans le management et que dans l'atteinte des résultats du projet.

La combinaison des actions de moyens de subsistance et de la consolidation de la paix : l'une particularité importante de ce projet se situe dans la théorie du changement qui met en valeur les actions de consolidation de la paix et les activités d'appui aux moyens de subsistance dans une optique de concourir à la cohésion sociale. Cette complémentarité a été jugé efficace dans l'accomplissement de cette théorie. Toutefois, le passage de renforcement des moyens de subsistance à la cohésion sociale s'est avéré difficilement perceptible tant par les indicateurs prévisionnels du projet que par les bénéficiaires. Du coup, pour les futures expériences, il faudra mieux identifier les indicateurs objectivement vérifiables pour mesurer ce type de résultats.

Pour les leçons apprises, on relève les points suivants :

Privilégier l'implication de certains services déconcentrés de l'Etat au début de la mise en œuvre d'un projet : ce constat a été fait par certains membres du consortium qui ont remarqué que l'implication de certains services déconcentrés de l'Etat s'est faite tardivement. Pourtant, ce sont des acteurs qui maîtrisent mieux le contexte local et par conséquent, peuvent apporter des appuis locaux importants dans la mise en œuvre des activités. De ce fait, une place de choix doit être réservée à ces derniers dans les actions futures.

Réaliser une étude baseline plus élargie : Ce point fait allusion au fait qu'il n'y a pas eu une Etude de ligne de référence de grande envergure dans les toutes les zones du projet afin de permettre d'identifier de manière exhaustive les besoins des bénéficiaires. Cela a suscité parfois des incompréhensions au sein des bénéficiaires sur certaines actions mises en place.

Trouver d'autres sources de motivation des bénéficiaires : pendant la mise en œuvre, l'équipe du projet a vécu des mauvaises expériences dans le fait d'accorder des perdiems aux bénéficiaires lors des ateliers de formation et autres. Ceci crée des habitudes qui ne facilitent pas l'appropriation des actions du projet. Cette expérience doit être revue et substituée par d'autres sources de motivations qui suscitent davantage l'engouement et une participation des bénéficiaires orientée vers les bénéfices du projet dans le long terme.

IV. Conclusions et recommandations

Au terme de ce rapport, il convient de retenir que le projet PBF est intervenu dans un contexte marqué par un conflit régional, venu se superposer à des conflits mineurs préexistants, les exacerbant ainsi. La Province du Lac est une zone déjà marquée par la pauvreté et la fragilité climatique. Plus d'une décennie de conflit n'a pas fait qu'aggraver cette situation notamment à cause des conséquences migratoires et humanitaires énormes de cette crise. Ainsi, appuyer les populations dans la prévention et la gestion pacifique des conflits, renforcer leurs moyens de subsistance et travailler à l'adoption d'une approche plus durable des ressources naturelles se trouve être une action d'importance capitale. Sur le terrain, le projet a permis la mise en place de changements palpables malgré les contraintes imposées par la situation de crise, les restrictions liées à la pandémie du COVID-19.

Le but de l'évaluation est entre autres d'analyser le chemin parcouru et faire des recommandations pour le futur. A ce titre, nous basant sur nos observations et nos analyses, nous faisons aux trois agences impliquées dans la mise en œuvre des activités sur le terrain ainsi qu'aux responsables du projet PBF les recommandations suivantes :

1. Considérant les difficultés ayant ralenti ou impacté le déroulement des activités du projet, il est important de développer un mécanisme de suivi qui permettent l'accompagnement de la pérennisation des changements mis en place. Dans le meilleur des cas, une phase intermédiaire du projet permettrait de mieux fixer ses acquis. La collaboration avec les autorités nationales et locales, et les services techniques déjà observée doit être renforcée pour garantir la pérennisation.
2. Au niveau organisationnel, l'organisation en consortium suivant la spécialisation des trois parties prenantes a été une approche idoine pour couvrir ces vastes zones d'action et délivrer des prestations de qualité. Une telle approche de synergie nous semble le mieux adaptée pour des actions de cette envergure dans une zone difficile d'accès et à la sécurité instable.
3. Le choix des équipements à donner aux bénéficiaires doit être mieux calibré pour rencontrer leurs besoins réels et permettre ainsi une appropriation. Le choix des machines à coudre par exemple n'a pas rencontré l'assentiment des bénéficiaires qui craignaient notamment de ne pas pouvoir trouver sur place des pièces de rechange.
4. Renouveler les initiatives pour l'encouragement de la paix, tout en allant au-delà de la dichotomie éleveurs/agriculteurs. La mise en œuvre d'un système de prévention et de gestion des conflits devrait être adaptée pour rendre en compte d'autres facteurs en jeu, à partir des relations existantes entre populations hôtes et nouveaux arrivants.
5. Sélectionner les bénéficiaires pas seulement sur la base de leur spécialisations productives (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, commerçants...) mais aussi en prenant en compte d'autres critères.
6. Poursuivre les initiatives visant à encourager l'implication des femmes dans les activités génératrices de revenu, et programmer ces initiatives à certaines périodes de l'année, quand le besoin de main d'œuvre féminine pour accomplir aux tâches productives devient plus urgent, en fonction des calendriers agricoles et pastoraux et des dynamiques migratoires régionales.

7. Vu la multiplicité des groupes socioculturels touchés par le projet, il convient de mettre en place des campagnes des communications adéquates et traduites en plusieurs langues/dialectes pour éviter que les bénéficiaires ne perçoivent les activités de projet comme étant biaisées en faveur de tel ou tel autre groupe.
8. Remettre en question au niveau de la policy la distribution d'argent cash en main propre aux bénéficiaires, et privilégier la mise en place de formations professionnelles permettant l'acquisition de nouvelles compétences dont l'impact s'est avéré plus clair. Avec le cash, le risque de déperdition est plus prononcé.
9. Multiplier les efforts pour comprendre les formes d'organisation de l'accès aux ressources naturelles et adapter les sites d'intervention pour la construction ou la réhabilitation des forages, pour éviter que l'amélioration de l'accès à l'eau n'amplifie les tensions existantes sur des territoires contestés.

Annexes

Annexe 1 : Récapitulatif des acteurs rencontrés

Points focaux du suivi et évaluation et chargé du projet

Date	Noms des acteurs rencontrés
05/12/2020	Tahir About, Senior project assistant, Point focal PDF OIM
06/12/2020	Représentant du chef de canton de Bibi Dar amné
06/12/2020	Boulama Ali (Chef de village de Bibi barrage)
07/12/2020	4 bénéficiaires à Bibi Dar amné et Bibi barrage
09/12/2020	Hara Ibrahim Togodi, Consultant national FAO
09/12/2020	Daniel (CRT)
09/12/2020	Idriss (Animateur CRT)
09/12/2020	Cheick Saleh youssouf (Leadre com.)
10/12/2020	Nisirou Seidou (coordonnateur du projet PBF)
10/12/2020	Yacoub (superviseur)
10/12/2020	Hadjé Fatimé (présidente des associ.)
10/12/2020	Alassane DEMBELE(OIM)
11/12/2020	Akoïna (UNHCR)
11/12/2020	Dinoua souapbé (préfet du département de kaya)
11/12/2020	Ibrahim (CRT)
12/12/2020	Steven(FAO)
17/12/2020	Appoline UWIMBABAZI (PBF)
17/12/2020	Nehemie (PBF)
17/12/2020	M. Patrick (PBF)
25/03/2021	NGARMEUNE (point focal ministère du Plan)

Bénéficiaires du projet

Date	Personnes interrogées
05/12/2020	Moussa Moussaimi, Déplacé, membre du Comité de Forage
06/12/2020	Alhadji Adam Mbodou, Multiplicateur, Bol Guini Malloum Moussa Abdallah, Imam, Bol Guini Moussa Moustapha, réfugié, Bol Guini Moustapha Djeda, Retourné Soumaila Abdou, Chef de communauté des hôtes, Bol Guini Souleyka Vagaye, réfugiée, Bol Guini Djibrila Ahmat, Réfugié, Bol Guini
07/12/2020	Zara Moussa, Retournee, Femme, Bol Guini Fatime Ali, Retournee, Femme, Bol Guini Hassan Kadimi Ali, Conseil intercommunautaire, Bol Guini Goumsou Abakar Kangara, Déplacée, Bol Guini
07/12/2020	Président du Camp de réfugiés
07/12/2020	Hadjé Fatimé Présidente des associations des femmes
08/12/2020	Des villages Fitini Et Koulfoua 1 et 2 Mahamat Abakaka, représentant (leader) du chef de village FITINI, Mallam Mbodou Bourou, représentant (leader) du chef de village Koulfoua, Kaka Mbodou, village Koulfoua, réfugiée venant du Nigeria, appartenant au groupement Al Miskine, Femme Brahim Abdou Adam, Multiplicateur Ousman Boukar, Président multiplicateurs Haoua Abba Kaka, Président de groupement
08/12/2020	4 Bénéficiaires du Projets
09/12/2020	Fatime Abderamane, village Bol Guini, Commerçante
10/12/2020	Amaboua Mahamat, village FOULATARY, Maraichage

11/12/2020	Goni Adam Djibrilla, Imam a Foulatari Facki Malloom Ali Mahamat Moustapha, hôte Foulatari Malloom Ali Mahamat Moustapha, Bol Guini
	Kadidja Ali, autochtone, Bol Guini Saddick Mahamat Ouda, Préfet de Bol, autorité administrative Halime Adam, commerçante, Bol Guini

Focus groups

Date	Groupes interrogés
05/12/2020	Groupement ISTAFANA, Groupement de femmes, village Foulatri Groupement des MULTIPLICATEURS, village Foulatri
06/12/2020	Groupement INDJI NGUI, village Bol Guini Groupement ASSALAMA de fabrication du savon (féminin), Bol Guini
06/12/2020	Association des jeunes de Bibi Dar amné
06/12/2020	Association des femmes de Bibi Dar amné
07/12/2020	Groupement REFUGIES, non beneficiaires, village Bol Nguini
07/12/2020	Groupement des agriculteurs de Bibi Barrage
08/12/2020	Groupement mix pour la paix
08/12/2020	Association des Femmes
09/12/2020	Groupement BANDA DES PECHEURS, village Bol Guini Groupement Retournés mixtes, Bol Guini Groupement KOURI élevage petits ruminants, Bol Guini
10/12/2020	Groupement DES COMMERCANTS, village FOULATARY Groupement DES COMMERCANTS, village BOL GUINI Groupement AGRICOLE MIXTE, Bol Guini Groupement des MARAICHERS "Cohabitation", Foulatari
10/12/2020	Groupe des hommes de Dar Naim
10/12/2020	Groupe des hommes de Dar alkheir
10/12/2020	Groupe des hommes de Dar Naim
10/12/2020	Groupe des hommes de Dar alkheir